

La Charte

96^e ANNÉE

JUILLET - AOÛT - SEPTEMBRE 2025 N° 3



***Soldats d'une armée
plurielle au débarquement
de Provence,
15 août 1944***

Sommaire

ÉDITORIAL 3

ACTUALITÉS 4

Cérémonies du 8 mai 4

Partenariat avec la Gendarmerie 5

L'hymne de la FNAM 5

L'entretien des sépultures des soldats
morts pour la France 6

Hommage aux soldats tués au Sahel 7

DOSSIER 8

Les soldats d'une armée française plurielle
lors du débarquement de Provence

HISTOIRE 20

Quiberon de 1940 à 1950

ALGÉRIE 30

HISTOIRE suite 34

Histoire de logistique en OPEX

INFOS 37

Les fourmis : des comportements
si humains - Seconde partie

LES GROUPEMENTS 46

91^e CONGRÈS 52

La Charte

ISSN 1268-472X
Organe de la Fédération Nationale André-Maginot

TRIMESTRIEL - Commission paritaire n° 1228 A 06713.

Juillet - Août - Septembre 2025. Dépôt légal à parution.



1^{re} de couverture : Les goudiers défilent à Rome.

4^e de couverture : Au monument aux Mort de Toulon.

© Benjamin Dubuis

Ancienne Fédération Nationale des Mutilés, Victimes de guerre et Anciens Combattants. L'aînée des associations, créée en 1888 et reconnue d'utilité publique le 28 mai 1933.

SIÈGE SOCIAL ET ADMINISTRATION :
24 bis, boulevard Saint-Germain, 75005 Paris
Tél. : 01 40 46 71 40
Email : fnam@maginot.asso.fr
Site internet : www.federation-maginot.com
CCP Fédération Maginot Paris 714-96U

DIRECTION ET RÉDACTION :
Directeur de la publication : René Peter
Rédacteur en chef : Jean-Marie Guastavino
Rédactrice en chef adjointe : Cathy Berjot-Ben Helal
Email rédaction : lacharte@maginot.asso.fr
Email diffusion : fnam@maginot.asso.fr

RÉSIDENCE ANDRÉ-MAGINOT (EHPAD) :
Tél. : 02 48 52 95 60

IMPRESSION - EXPÉDITION :
Caractère Imprimeur
ZI Delta, 57 Montée de Saint-Menet,
13011 Marseille

La direction de *La Charte* ne peut être tenue pour responsable de la perte ou de la destruction des documents qui lui auraient été spontanément confiés

Sur tous les fronts...

Nous venons de vivre un magnifique congrès à Toulon et je tiens à remercier Brigitte Raine et son équipe de salariés qui l'ont parfaitement organisé et géré, mais aussi François Salaün, ses amis et vous présidents de GR ou de SF, vos porte-drapeaux dont la présence montre votre engagement et votre fidélité à la Fédération. Ceux du Comité d'Entente de Toulon ont apporté une dimension supplémentaire de solennité et de fraternité qui ont marqué cette cérémonie.

La présence, une journée entière, de notre ministre déléguée (ovationnée à son départ) et de la directrice générale de l'ONaCVG a contribué à rehausser son éclat comme celles des préfets territorial et maritime ainsi que de Madame le maire de Toulon.

La prestation de la Musique de la Marine, l'allumage de la Flamme lors de la cérémonie au monument aux Morts ont été des moments forts !

En parallèle de la préparation de cet événement, l'activité de la FNAM s'est poursuivie. Différentes conventions ont été signées : avec l'ONaCVG et la gendarmerie pour le soutien à ses cadets, une autre avec le musée de la Grande Guerre est en préparation.

Nous avons co-financé la stèle érigée à la mémoire des 59 morts au Sahel, inaugurée le 3 juillet à l'Académie de Saint-Cyr Coëtquidan.

Nous avons financé le projet artistique et mémoriel « Le Souffle du Bleuets » composé par Michaël Boumendil, hymne officiel du Bleuets joué pour la première fois le 14 juillet. Cet hymne est attaché à jamais à la Fédération qui en est propriétaire et en possède l'ensemble des droits.

Par ailleurs, nous sommes toujours dans notre projet d'achat d'une maison ATHOS pour accueillir les blessés psychiques.

Enfin, dans le cadre d'un Groupement d'Intérêt Scientifique (GIS), nous allons financer un projet

consacré à l'histoire des conflits contemporains des guerres mondiales aux opex qui s'appellera André Maginot.

Tout cela contribue à la notoriété de la FNAM et à son attractivité qui incitent sans cesse de nouvelles associations à nous rejoindre.

Ainsi, par exemple, les amicales régimentaires du 501^e RC, du 35^e RAP ou du 1^{er} RHP se sont récemment affiliées.

C'est le cas aussi de l'Union-IHEDN, de l'Épaulette (les officiers issus de l'EMIA) et prochainement de la Fédération des anciens de l'OTAN.

Cela contribue à augmenter régulièrement nos effectifs qui vont dépasser les 200 000 mais aussi, par l'apport des jeunes d'active, tous OPEX, à abaisser la moyenne d'âge de nos adhérents.

Ces résultats sont le fruit du travail du CA, des salariés et de vous tous mesdames et messieurs les présidents.

Soyez en tous remerciés !

Général (2s) René PETER
Président fédéral



Cérémonies du 8 mai 2025

À l'Arc de triomphe

À l'occasion du 80^e anniversaire de la victoire du 8 mai 1945, M. Christian Piquet, président délégué de la FNAM, a déposé une gerbe lors de la cérémonie officielle, qui s'est déroulée le 8 mai 2025, sous l'Arc de triomphe, en présence du chef de l'État.



À Bercy

Mme Amélie de Montchalin, ministre chargée des Comptes publics, a pris part aux hommages organisés au sein du ministère, en présence des autorités civiles et militaires, du général René Peter, président de la FNAM, de M. Laurent Maillard, vice-président de l'association Vétérans OPEX, des anciens combattants des Finances et des Douanes, d'agents des ministères économiques et financiers et de nombreux porte-drapeaux : Finances, Industrie, FNAM, Vétérans OPEX, Douanes, UNC Étréchy, et Gr 58 affilié à la FNAM.



Ont déposé une gerbe la ministre au nom des ministères économiques et financiers, accompagnée du président fédéral, le président de l'association des anciens combattants des Finances et la secrétaire générale de l'association des anciens combattants des Finances et de la FNAM, accompagnée du vice-président de l'association Vétérans OPEX.

Après la minute de silence et *La Marseillaise*, le président des anciens combattants des Finances a prononcé un discours, rappelé le courage des soldats tombés pour la liberté, salué la mémoire des résistants et évoqué les enjeux de la transmission de cette mémoire aux jeunes générations. La ministre a ensuite salué « l'engagement inébranlable des anciens combattants, véritables gardiens de notre mémoire collective ». Elle a affirmé la volonté du gouvernement de « renforcer les actions de transmission de mémoire » et de « continuer à honorer avec dignité ceux qui ont combattu pour nos valeurs républicaines ».

À l'issue, ministre et autorités ont visité l'exposition « Gagner la guerre et rebâtir la France. La libération dans les archives du ministère », qui valorise le rôle des ministères économiques et financiers dans le processus de libération puis de reconstruction de la France.

Signature du partenariat avec la Gendarmerie

Le général de division Jean-Pierre Gesnot, commandant de la Gendarmerie pour les réserves et la jeunesse, a reçu, le 2 juin 2025, à la caserne Tournon Paris 6^e, le général (2S) René Peter, président fédéral de la FNAM afin de signer la convention de partenariat 2025.

Ce partenariat vise au renforcement et à la promotion armée-jeunesse dans le cadre des dispositifs des classes défense et de sécurité globales gendarmerie, des associations des cadets de la gendarmerie dans chaque département et de tout autre dispositif que les deux parties jugent utiles de promouvoir d'un commun accord.



L'hymne de la FNAM

La Fédération Nationale André-Maginot est fière d'annoncer la création de son hymne officiel, une œuvre musicale composée par le chef de musique Jean-François Durand, président de l'*International Military Music Society*, à l'initiative de l'adjudant-chef David Minois, vice-président de IMMS, Gr 288 de notre Fédération.

Cet hymne vient renforcer l'identité de la FNAM tout en rendant un vibrant hommage à l'homme d'État et soldat André Maginot, figure emblématique de la Première Guerre mondiale.

L'hymne a été pensé comme un symbole sonore fort. Le chef Durand a souhaité que cette œuvre reflète à la fois la solennité de l'histoire et l'élan contemporain d'une fédération tournée vers l'avenir.

Présenté et joué pour la première fois par la musique de la Marine nationale lors du 91^e congrès de la FNAM à Toulon, devant de hautes autorités dont Mme la Ministre déléguée à la Mémoire et aux Anciens Combattants, Mme Patricia Miralles, l'œuvre a su toucher l'assistance.

Le chef de musique J.F. Durand a décidé de faire don à la FNAM de l'intégralité des redevances liées à ses droits d'auteur.

La FNAM a salué avec émotion et gratitude cette initiative exemplaire. Un bel exemple d'engagement artistique à des projets de mémoire par la musique.



L'entretien des sépultures des soldats « Morts pour la France »

De nombreuses confusions persistent dans les discours sur l'entretien des tombes des soldats morts pour la France. Il convient de les éclaircir et de rappeler les responsabilités de chacun et principalement celle de l'État.

Le principe d'une sépulture individuelle et de sa préservation par l'État s'est imposé après la Première Guerre mondiale chez tous les belligérants.

En France, avec la loi du 2 juillet 1915, la mention « Mort pour la France » est créée pour les militaires décédés en service pendant le conflit.

La loi du 29 décembre 1915 concernant les lieux de sépulture à établir pour les soldats des armées françaises et alliées, a institué la sépulture perpétuelle, aménagée et entretenue aux frais de l'État pour tout individu reconnu « Mort pour la France ». L'entretien de ces tombes est un travail mené par l'État lorsque la tombe se trouve dans une nécropole nationale ou un carré spécial d'un cimetière communal, dit « carré militaire ». Ces dispositions figurent dans le code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre (CPMIVG) sous les articles L. 522-1 à L. 522-10.

L'entretien, la conservation et la valorisation de ces sépultures militaires sont donc assurés à perpétuité sur des crédits du ministère administrés par la Direction de la mémoire, de la culture et des archives (DMCA), responsable de la politique mémorielle. Cette mission est confiée exclusivement à l'Office National des Combattants et des Victimes de Guerre (ONaCVG) pour les sépultures situées dans les nécropoles nationales, toutes propriétés de l'État, telles que Notre Dame de Lorette, le Tata sénégalais, La Doua, Metz-Chambièrre, Vassieux-en-Vercors... Concernant les carrés militaires en France et à l'étranger, leur conservation et leur valorisation sont confiés par la DMCA à plusieurs opérateurs : commandements supérieurs des forces armées dans les territoires ultramarins ; postes diplomatiques pour les sites à l'étranger ; ONaCVG en Algérie et au Maroc ainsi que pour toute la France métropolitaine. L'ONaCVG peut déléguer l'entretien de ces sites aux communes et aux associations réglementairement constituées telles que le Souvenir Français. Cet entretien est financé par versement d'une indemnité forfaitaire annuelle de l'État.

Par convention en date du 8 novembre 2021, une « veille mémorielle » doit par ailleurs être assurée par le Souvenir français sur l'ensemble des sépultures perpétuelles en carrés militaires, sans intervention d'entretien ou de restauration, moyennant une subvention du ministère.

L'entretien de ces sépultures à la charge de l'État est un travail remarquablement accompli, car la Nation n'oublie pas d'honorer ses morts.

En outre, dès la fin du premier conflit mondial, l'État a fait le choix de laisser aux familles la possibilité de réclamer les corps de leurs soldats morts pour la France, possibilité instaurée par l'article 106 de la loi du 31 juillet 1920, afin de permettre aux familles de faire leur deuil et d'inhumer les corps dans le caveau familial. Ce choix est définitif et irréversible (article L 521-3 du CPMIVG). Le régime juridique qui est alors applicable à ces sépultures de soldats morts pour la France est celui des sépultures privées, défini par le Code général des collectivités territoriales (articles L. 2223 et R. 2223). Sans se départir de ce statut, elles peuvent néanmoins

se trouver dans un carré mixte réunissant sépultures perpétuelles et sépultures de soldats restitués à leur famille. La police funéraire relève exclusivement du maire et l'entretien est à la charge des familles : ni le ministère des Armées, ni aucun opérateur de l'État ne peuvent s'y substituer. Lorsque ces tombes tombent en déshérence (expiration de la concession familiale ou constat d'abandon), elles peuvent être reprises par les maires conformément aux procédures administratives établies et les dépouilles sont alors transférées dans l'ossuaire municipal. Le Souvenir Français s'est donné pour mission d'entretenir et de rénover les tombes en déshérence pour éviter ces transferts, même si, avec certaines communes, il a établi des conventions instaurant des ossuaires spéciaux regroupant des dépouilles de restitués.

Les tombes de soldats morts pour la France laissées à l'abandon sont donc des sépultures de droit privé, suite aux choix effectués par leurs familles, et qui ne relèvent pas du domaine d'intervention de l'État. Celui-ci assure en revanche totalement sa mission d'entretien et de conservation des sépultures perpétuelles au sein des nécropoles nationales et des carrés militaires. Il s'engage également pleinement pour la préservation et la transmission de la mémoire de ces militaires morts au combat et notamment avec la loi du 28 février 2012 qui fait obligation aux communes d'inscrire le nom d'un Mort pour la France sur le monument aux morts de sa commune de naissance ou de dernière domiciliation ou sur une stèle placée dans l'environnement immédiat de ce monument.

En synthèse, l'entretien des sépultures perpétuelles se répartit comme suit :

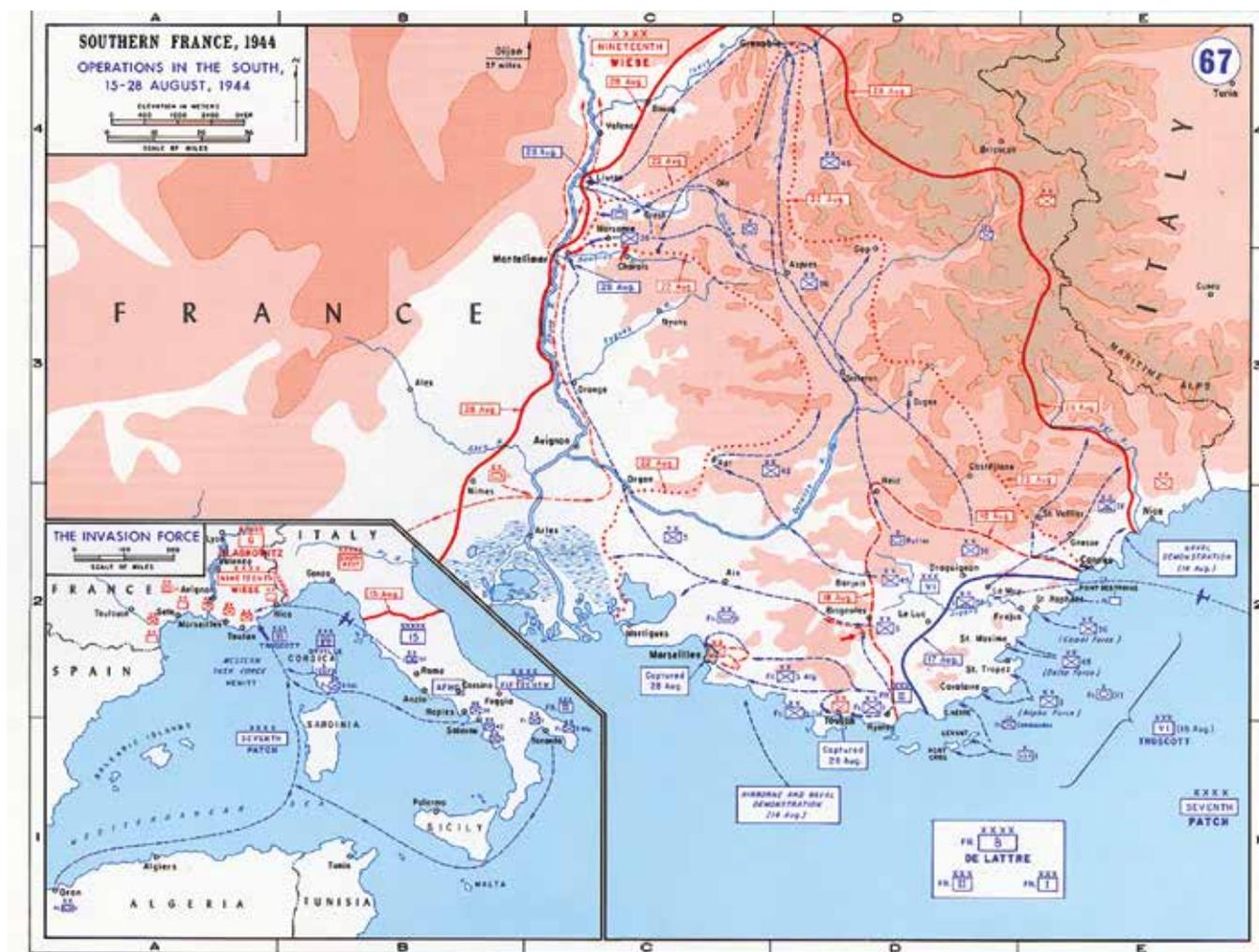
Type de lieux de mémoire	Entretien, sur délégation DMCA, par
Nécropoles nationales	100 % ONaCVG
Carrés militaires	10,6 % ONaCVG 82 % Communes 5 % Souvenir Français 0,2 % VDK 2,3 % externalisés (entreprises privées)

Hommage aux soldats tués au Sahel

Le 3 juillet 2025 a été inaugurée la stèle en mémoire des 59 soldats tués au Sahel. Ce projet a été réalisé par la promotion de l'EMIA (École Militaire Inter-Armes) « Ceux du Sahel » et co-financé par la FNAM. Le président fédéral était présent à cette inauguration.



Les soldats d'une armée française plurielle lors du débarquement de Provence 15 août 1944



© US Army

Comparés aux 177 Français du commando Kieffer (dans l'armée britannique) lors du débarquement du 6 juin 1944, les 270 000 soldats de l'armée B, commandée par le général de Lattre de Tassigny, qui abordent en plusieurs échelons les côtes varoises à partir du 15 août 1944 au soir, « pèsent » d'une importance humaine, militaire et historique d'une toute autre ampleur. L'opération *Dragoon* est lancée.



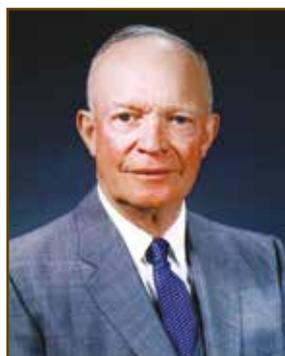
Le général Alexander Patch.

© Bibliothèque du Congrès



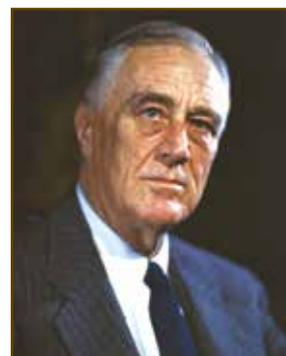
L'amiral Henry Hewitt.

© Archives nationales des Pays Bas



Le général Dwight Eisenhower.

© Maison Blanche



Le président américain Franklin Roosevelt.

© Portrait officiel

Les études militaires, stratégiques, tactiques et géopolitiques sur ce grand évènement sont nombreuses. Cet article en restera à l'aspect humain : Qui étaient ces soldats ? D'où venaient-ils ? Quel était leur passé militaire et leur état d'esprit ? De nombreux ouvrages ont été relus, de nombreux témoignages considérés. Entre 1984 et 2014, afin de réaliser conférences et expositions, j'ai pu écouter et questionner de très nombreux « acteurs » de cet évènement. J'en resterai au domaine militaire ; les FFI et la résistance, qui préparent en France métropolitaine le débarquement, accueillent, guident et souvent « accompagnent » les troupes qui arrivent, formant un autre sujet.

Si l'on parle à juste titre d'armée française, il faut avoir à l'esprit que chaque unité garde sa spécificité qui découle de ses origines géographiques et humaines, de ses engagements plus ou moins récents et de sa cohésion organisée par ses chefs.

Les soldats alliés

Enfin, sur le champ de bataille et de déploiement arrivent, en premier, des soldats alliés et l'ensemble combat un adversaire lui-même « pluriel », ce qu'il convient de rappeler en « ouverture ».

NB : tous les chiffres comportent une part d'imprécision, étant parfois fort différents selon les sources consultées.

L'ensemble de l'opération a été préparée et mis en œuvre sous le commandement des Américains : le général Patch, l'amiral Hewitt avec, pour décision suprême, Dwight Eisenhower et le président des États-Unis Roosevelt. L'armée britannique est peu impliquée, essentiellement présente en Normandie (où la bataille n'est pas terminée), en Italie et dans son empire. Des parachutistes anglais sont présents autour du Mui et des soldats sont sur bien des navires, des aviateurs dans les escadrilles.

N'oublions pas les « Jedburgh Teams » (opérations clandestines), environ 500 « agents » anglais parachutés dans le sud-est, quelques jours avant de prendre contact avec les FFI et



Une équipe Jedburgh reçoit ses instructions, à Londres.

© US Office of Strategic Services

Dossier

les maquis. L'armée américaine comporte des Canadiens francophones pour faciliter les rapports avec les civils français.

Selon les sources, entre 60 000 et 90 000 soldats américains ouvrent la voie le 15 août sur huit plages d'assaut entre Port-Cros à l'Ouest et Cavalaire et Anthéor à l'Est : « marines », mineurs, génie. Les 7 600 parachutistes du général Frederick sont largués en fin de nuit entre Draguignan et Le Muy, suivis des troupes et du matériel en planeur. Ils sont partis d'aéroports militaires de Corse et du Latium. Ils doivent empêcher les renforts allemands d'arriver par le Nord et le Nord-Ouest.

Les unités de parachutistes et de commandos et la *Special Service Force*, composée d'Américains et de Canadiens de l'Ouest, environ 2 500 hommes, doivent s'emparer des îles du Levant et de Port-Cros.

À savoir

Jedburgh est une opération menée par les forces alliées en vue de coordonner l'action des maquis avec les plans de la *Supreme Headquarters Allied Expeditionary Force* et d'équiper les résistants en France et aux Pays-Bas.

Des hommes du *Special Operations Executive* britannique, de l'*Office of Strategic Services* américain, du Bureau central de renseignements et d'action de la France Libre et des militaires des différentes armées ont été parachutés par équipes de trois, derrière les lignes allemandes pour des actions de sabotage et de guérilla contre les Allemands et diriger l'action des maquisards. Ces commandos *Jedburgh* sont les précurseurs des forces spéciales contemporaines.



Une partie de la flotte de débarquement de l'Opération *Dragoon*, au large des côtes méditerranéennes françaises, août 1944.

© US Département of Defense



Le général Robert Frederick.

© US Army



Le général John O'Daniel.

© US Army



Le général William Eagles.

© US War Department Library



Le général John Dahlquist.

© US Army

La bataille y durera jusqu'au 18 août. L'armée américaine comporte trois divisions (chacune d'environ 30 000 hommes) :

- La 3^e (général O'Daniel) débarque à Cavalaire. Les hommes arrivent de l'Ohio, du Minnesota, du Kentucky, de l'Arkansas. La division comporte des Amérindiens ;

- La 45^e (général Eagles) débarque à la Nartelle (Sainte-Maxime). Ils viennent du Missouri, du Dakota, du Nevada, du Nouveau-Mexique, de l'Oregon et de l'Arizona. Il y a des Apaches et des Cherokees ;

- La 36^e (général Dahlquist) touche terre au Dramont-Anthéor (Saint-Raphaël). Formée au Texas et en Oklahoma, cette division a été renforcée après la dure et longue bataille de Monte Cassino (début 44) au nord de Naples.

Les soldats de l'armée allemande

Le général Friedrich Wiese est à Avignon avec son état-major. Il dispose en théorie de 250 000 hommes de la frontière espagnole à l'Italie. On estime cependant que seulement

Soldats amérindiens du 157th Infantry, 45th division, avant d'embarquer pour servir outre-mer.

De gauche à droite : le capitaine William A. Speight (non amérindien), le soldat de première classe Joe C. Thomas (tribu Pima), le soldat de première classe Asa Swift (Apache), le soldat Dieu Little Warrior (Ponca), le soldat Patrick F. Morgan (Apache) et le caporal Ebenezer Wesley (Choctaw).

© US NARA



Dossier

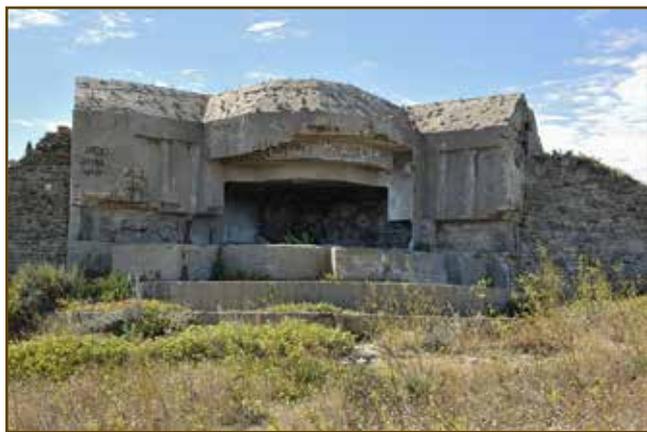


Le général Friedrich Wiese.

30 000 soldats seront face à l'arrivée des alliés le 15 août. En effet depuis le 6 juin, Hitler a envoyé sur le front de Normandie deux des trois divisions, l'essentiel des avions, les armes antichar et il maintient sa seule Panzerdivision entre

Toulouse et le Languedoc. Il donnera l'ordre de repli vers le Nord, le 20 août, en insistant sur la protection des Alpes frontalières et le fait de tenir jusqu'à la dernière cartouche, les places fortifiées de Toulon (18 000 soldats) et Marseille (13 000 soldats) et de ne les abandonner qu'après d'importantes destructions.

Le moral, sauf pour les troupes d'élite surtout de la *Kriegsmarine* (marine allemande), est bas car les soldats allemands, qui ont vu fondre leurs effectifs et leurs matériels, savent que les Alliés ont la mainmise quasi totale sur l'espace maritime et aérien, et que le *Südwall* (mur sud) qui fortifie le littoral n'est pas terminé et partiellement armé. La spécificité de cette armée allemande est de comporter entre la moitié et les deux tiers de non



La batterie Karine à Port-Vendres.

© Doronenko

Allemands, qui viennent souvent du front de l'Est :

- Beaucoup de Polonais vont se battre (ils craignent des représailles sur leurs familles), puis se rendre assez vite ;
- Des Géorgiens, des Ukrainiens et des Russes, enrôlés sous la menace ou volontaires par anti-communisme ;
- Des « yeux bridés » : Azerbaïdjanais, Caucasiens, Kalmouk de Crimée. Ils parlent rarement allemand mais obéissent aux ordres ;
- Des minorités allemandes d'Europe de l'Est non citoyennes mais très patriotes ;

ILS ONT DÉTRUIT...



QU'ILS RÉPARENT...



Imprimerie Nationale - J. H. 524933

- Des Arméniens : toutes les sources signalent leur âpreté au combat.

Les Alliés feront 6 000 prisonniers dès le 15 août, puis la quasi totalité des soldats ennemis à Toulon et Marseille jusqu'au 28 août. Deux camps seront établis près de Toulon et, pendant des mois, des prisonniers seront utilisés pour le déminage.

Les forces françaises : une armée plurielle

Pour les troupes enrégimentées nous trouvons les unités suivantes :



Le général Diego Brosset.

- La 1^{re} DFL, renommée DMI (Division de Marche d'infanterie), passera de 50 000 hommes en juillet 1943 à 113 000. Ce sont les « Français Libres » qui, dès 1940, ont répondu à l'appel du général de Gaulle. Leur chef est le général Brosset (45 ans).

Y sont rassemblés les bataillons de marche de l'Afrique équatoriale française (Tchad, Oubangui, Cameroun, Gabon), des citoyens français ayant rejoint Londres, d'autres venus de Chypre, d'Égypte, de Saint-Pierre-et-Miquelon, des dissidents des Antilles

françaises, des volontaires venus de

l'Île Maurice, le Bataillon d'Infanterie de Marine du Pacifique (300 Polynésiens et 300 Néo-Calédoniens), ceux venus de Madagascar, de Djibouti avec leurs armes en 1943, 250 maquisards corses, des « évadés de France par l'Espagne » dont des « Malgré-Nous » qui ont



Insigne de la 1^{re} DFL.

© Jacques Ghémard

quitté l'Alsace-Moselle annexée par le Reich, des ressortissants d'Afrique du Nord passés de l'Armée d'Afrique à celle de de Gaulle. S'y ajoute une brigade de la Légion étrangère (la 13^e) avec de nombreux vétérans espagnols, quelques soldats des comptoirs de l'Inde. Certains ont combattu à Narvik (avril 1940), à Dakar (septembre 1940), au Gabon (novembre 1940), en Érythrée (avril 1941), en Syrie (juin 1941), à Bir Hakeim et El Alamein (1942), en Tunisie (mai 1943) et en Italie (printemps 1944) ;

- La 1^{re} Division Blindée (grande unité cuirassée) du général Touzet du Vigier arrive d'Oran où elle a été équipée et entraînée avec du matériel américain. La plupart sont originaires d'Afrique du Nord. Le général Sudre débarque à La Nartelle le 15 août au soir. Beaucoup de soldats embrassent le sable de la plage ! ;



Le général Jean Touzet du Vigier.

© Dupont Vincent



Insigne 1^{re} DB.

© Jacques Ghémard



Goumiers marocains.

© Theatrum Belli

La 1^{re} DB

De la Méditerranée aux Vosges, du 15 août au 13 novembre 1944

Au cours de la première partie des opérations, le Combat Command n°1 (CC1) est engagé dans la bataille, puis la division entière concourt à l'établissement de la tête de pont, à la prise de Toulon et de Marseille et à la libération de la Provence. Moins de quinze jours après le débarquement, la division franchit le Rhône avec des moyens improvisés et entreprend une chevauchée de 600 kilomètres. Après une suite de combats victorieux ayant abouti à la libération, entre autres de Saint-Étienne, Lyon, Anse et Villefranche, elle arrive au pied des Vosges. Commenceront ensuite les souffrances d'une lente et difficile pénétration par les vallées vosgiennes, dans la boue, sous la pluie et la neige. Après quarante-cinq jours de marche vers Le Thillot, la division parvient à l'orée de l'Alsace le 18 octobre 1944.

La division a été citée trois fois à l'ordre de l'Armée au cours de la Seconde Guerre mondiale.

Calanque vers Anthéor.

© Cathy BBH

- Les 15 000 marins (amiral Lemonnier) ont été entraînés à Arzew, près d'Oran, et à Naples. Certains en sont à leur quatrième débarquement. Tous très patriotes, beaucoup découvrent les côtes françaises, d'autres y reviennent. Il y a ceux qui restent à bord (chauffeurs, services, électriciens...) et ceux qui débarquent « sautent d'un seul bond, se baissent, ramassent du sable, gambadent comme des fous jusqu'à la forêt, se serrent la main » (in *Mémoires de l'amiral Lemonnier*).



L'amiral André Lemonnier.

© Dagobert de la Bretonnière



Le général Joseph Magnan.



- La 9^e DIC (Division d'Infanterie Coloniale) du général Magnan. Ce sont les Tirailleurs Sénégalais en provenance de toute l'AOF (Afrique Occidentale Française) ;



- La 3^e DIA (Division d'Infanterie Algérienne) ou « Armée d'Afrique » du général Monsabert (56 ans). Dix-neuf navires amènent ces soldats surtout originaires du département de Constantine. Dix-sept classes d'âge d'Européens ont été mobilisées, entraînés principalement à Hussein Dey (Alger). Les officiers proviennent de l'école de Cherchell et de l'école des cadres de Douera créée par le général de Lattre. Beaucoup d'engagés musulmans (Berbères, Arabes), certains parlent un peu français. Leur débarquement a lieu au fond du

Golfe de Saint-Tropez (La Foux). C'est de leur navire que part la plus vibrante des *Marseillaise* quand ils sont en vue des côtes françaises. Beaucoup d'Européens se signent en débarquant, les musulmans s'inclinent la main sur le cœur. Plusieurs historiens précisent que 85 % des troupes débarquées proviennent d'Afrique du Nord française ;

- Les effectifs féminins furent de 2 % au total. Environ 900 AFAT (Auxiliaires Féminines de l'Armée de Terre). Elles arrivent de tout l'Empire et sont présentes dans chaque corps : infirmières, ambulancières, secrétaires, dans les transmissions. Certaines débarquent



Le général Joseph de Goislard de Monsabert.

Mission de la 3^e DIA : libérer Marseille

Dans la soirée du 19 août, l'attaque de Toulon débute. La ville est défendue par 25 000 Allemands, sous le commandement de l'amiral Ruhfus.

La 3^e DIA doit couvrir et appuyer les unités de la 1^{re} Division Française Libre (DFL) et de la 9^e Division d'Infanterie Coloniale (DIC) qui attaquent par l'Est. La division progresse avec une grande rapidité. Ce mouvement de débordement de la DIA encerclant Toulon ouvre les portes de Marseille. La libération de la cité phocéenne est alors confiée aux troupes du général Monsabert.

La prise de Marseille est un enjeu stratégique pour les Alliés, car indispensable au ravitaillement des troupes. En face, l'adversité est de taille : 4 000 artilleurs de la marine allemande et la 244^e division du général Schaëffer...

Mais dès le 23 août, la 3^e DIA, la 1^{re} Division Blindée du général Sudre et les 2^e et 3^e groupements de tabors marocains pénètrent dans Marseille. Le général Schaëffer refuse de capituler. Les combats, qui durent cinq jours, seront extrêmement meurtriers. Les unités nord-africaines paient un lourd tribut : plus de 1 500 morts et 5 300 blessés pour les troupes régulières et une centaine de tués pour les FFI.



Le Cap Nègre depuis le Rayol-Canadel.

© Emartin

portant un « barda » presque aussi lourd qu'elles. Un monument leur est consacré à Ramatuelle.

- Les unités non enrégimentées :

◇ Les commandos débarqués la nuit du 14 au 15 août et chargés de sécuriser les flancs est et ouest de la zone ;

◇ Le groupe naval d'assaut, arrivé de Corse (67 hommes) et devant s'emparer de deux routes et de la voie ferrée à Théoule. Ils tombent sur une falaise récemment minée, meurent ou sont faits prisonniers ;

◇ Les 750 commandos d'Afrique opérant au Cap Nègre (Le Rayol) et amenés sur trois navires de la marine marchande canadienne. Brillante réussite, ils seront félicités par le général américain O'Daniel ;

◇ Les 6 000 goumiers du général Guillaume avec une compagnie militaire débarquant jusqu'au 20 août à Sainte-Maxime et Cavalaire. Ils ont joué un rôle clé lors de la bataille du Garigliano et vont s'illustrer lors de la prise de Marseille. Ce sont des Berbères du Haut Atlas marocain. Un goum comprend environ 200 hommes et trois goums forment un tabor. On les distingue aisément par leur djellaba à raies brunes et noires, un capuchon pour les intempéries, un saroual (pantalon), la musette en cuir en bandoulière, des chaussures en peau de bœuf assurant une marche silencieuse sur les sentiers escarpés, la coiffure en laine. Le 2^e GTM (Groupement de Tabors



Le général Augustin Guillaume.

© Archives nationales des Pays Bas



Les Goumiers du 2^e Groupe de Tabors Marocains embarquent dans un *Landing Craft* en Corse pour l'invasion de l'Île d'Elbe, en juin 1944.

© US Army Center of Military History.jpg



Marseille, vue d'une partie du vieux port.

© Chensiyuan



Carte postale « Dehors ! » - 1945

Marocains) sera une des unités les plus décorées de la guerre ! On les a vus défiler avec leur fanfare et leur bélier (mascotte).

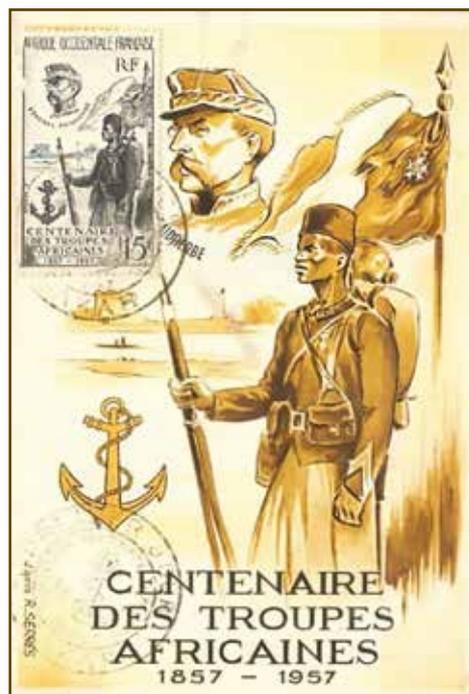
Bilan humain

On estime à un millier le nombre de morts pour la journée du 15 août côté Alliés (les sources indiquent souvent, avec un chiffre plus élevé, les blessés et les disparus) : ceux largués par erreur en mer, ceux qui sautent sur les très nombreuses mines, ceux qui meurent lors des crashes de planeurs près du Muy (434 pour ce dernier cas).





▲ Nécropole nationale de Boulouris.
◀ © Cathy BBH



L'armée française (Armée B devenant la 1^{re} Armée française en septembre 1944) pour la totalité de son parcours (France et Allemagne août 44 – mai 45) dénombre officiellement 9 237 morts et 34 700 blessés. La prise de Toulon « coûtera » 2 500 morts, celle de Marseille 1 500 toujours pour l'armée (du 21 au 28 août).

Les soldats américains sont regroupés au cimetière américain de Draguignan. Les soldats allemands (pour tout le sud de la France) au cimetière allemand de Dagneux à l'est de Lyon.

Pour le débarquement et la bataille de Toulon, les victimes militaires françaises (non



Soldats en Libye - 1942.

réclamées par les familles) sont dans deux nécropoles (gérées par l'ONaCVG) :

- Au Rayol-Canadel pour 16 commandos d'Afrique ;
- à Boulouris (Saint-Raphaël) pour 464 tombes.

Les morts de la bataille de Marseille sont à la nécropole de Hyères au sud d'Aix (avec les victimes des autres conflits).

Réflexions finales

Les historiens précisent, à raison, que la réussite de ce deuxième débarquement en France métropolitaine a entraîné, par effet de « tenaille » avec celui de Normandie, une libération accélérée du territoire : l'armée allemande reflue vers ses frontières du Nord-Est. La remise en état partielle du port de Marseille mi-septembre permet à la



Échange de bonbons entre des soldats français et des soldats américains à Rouffach (France), après la fermeture de la poche de Colmar.

© US National Archives and Records Administration

logistique américaine d'approvisionner les armées alliées (l'essence est un problème crucial), ce que le port de Cherbourg ne permettait que trop peu.

L'implication majeure d'une forte armée française redonne de la crédibilité à notre pays auprès des Alliés et permettra la présence du général de Lattre de Tassigny à Berlin pour la signature de la capitulation de l'Allemagne nazie, le 8 mai 1945 et signifiant, ainsi, la fin de la guerre en Europe.

Précisons qu'il a fallu beaucoup d'habileté au futur maréchal pour faire coexister Giraudistes (ancienne armée d'armistice et presque toute l'Armée d'Afrique) et Gaullistes (DMI), soldats mobilisés et soldats engagés (140 000 pour ces derniers) et coordonner les opérations avec les généraux américains qui disposaient de la priorité tactique et de leur propre feuille de route, en bousculant au nom du principe « Vitesse et hardiesse » le calendrier établi par les Alliés !

Jean SARRAMÉA
professeur agrégé (er)
historien du Souvenir français



Soldats à la libération.
Journal « Le Progrès » - 1944

QUIBERON de 1940 à 1950



Vue aérienne de Quiberon.

© Adam Cl

J'ai dix ans, le 9 mai 1945 à midi, les Américains pénètrent avec précaution dans la presqu'île, ils sont suivis par les militaires français. Les soldats allemands sont faits prisonniers.

Après cinq ans de guerre, tous mes souvenirs d'enfant sont des souvenirs de tristesse, de privation, de faim.

J'ai cinq ans, c'est l'été 1940, les hôtels sont occupés par les vacanciers et des réfugiés venus du nord de la France depuis plus d'un an déjà.

À leur arrivée, les Allemands s'installent dans les hôtels réquisitionnés et expulsent les réfugiés qui regagneront leurs régions. En août, un train spécial sera formé.

Les vacanciers, eux, restent encore jusqu'à la fin de l'été et partagent la plage avec les Allemands.

Les villas sont occupées par les officiers, deux blockhaus sont construits dans la cour du château Turpault qui devient le QG allemand et sera très dégradé. Belle-Île-en-Mer, les

Allemands ne se privent pas pour s'installer dans les plus belles demeures. Le « fort » de Sarah Bernhardt servira pour loger le corps de garde Allemand.

Seules les îles Houat et Hoëdic conserveront une « certaine liberté ».

À l'automne 1940, on s'étonne de voir des archéologues allemands « fouiller » les alignements de Saint-Pierre-Quiberon, pour trouver des preuves de la supériorité de civilisations anciennes d'origine « aryenne », qui auraient influencé le mégalithisme breton !

À leur arrivée, malgré la peur qu'ils m'inspirent en tant qu'enfant, les Allemands sont corrects.

Mais j'ai entendu dire que des soldats s'étaient introduits une nuit dans la conserverie Hilliet (aujourd'hui la Belliloise) et avaient cherché à pénétrer dans le logement des femmes. N'y parvenant pas, ils seraient repartis avec deux vélos.

Il faut préserver les relations avec la population mais, au fur et à mesure que la Résistance se fait jour, leur attitude change, il faut que la population leur serve de main d'œuvre.



Le château Turpault.

© Calips



Le fort Sarah Bernard.

© Patrice 78500

Histoire

En plus de réquisitionner les matières premières, les Allemands pillent les belles villas pour envoyer, en Allemagne, mobiliers et autres objets de valeur. Ils mettent à sac et volent tout ce qu'ils trouvent : linge, vaisselle, filets de pêche, outils...

Pour beaucoup de femmes, aux difficultés de vivre s'ajoute l'absence de maris ou de fils, beaucoup sont marins dans la Royale et prisonniers de guerre en Allemagne, 95 sont originaires de Quiberon.

Les Allemands décident de tout, même de changer l'heure, il faut avancer les aiguilles d'une heure. Il est interdit d'écouter la radio et nous sommes obligés d'être « corrects » envers l'occupant, qui devient sévère et menace d'évacuer la Presqu'île et détruire la ville.

Papa, patron pêcheur, a, comme tout le monde, l'interdiction de sortir en mer pour pêcher. Il est réquisitionné pour assurer la liaison postale allemande avec Belle-Île-en-Mer. Les autres liaisons sont réduites jusqu'à être supprimées. En avril 1941, la zone côtière devient « zone interdite », ce qui isole la population locale.

Dès 1940, on manque de tout. Face au problème d'approvisionnement, les occupants réquisitionnent une partie importante des ressources pour se nourrir eux-mêmes ; le peu de récoltes des champs cultivés sont prélevées par les Allemands.

Je me souviens des cartes de rationnement, mais les pénuries et restrictions touchent tous les biens de consommations courantes : le bois vient à manquer, le charbon est rationné... Pour améliorer l'ordinaire, ce qui était un loisir ludique devient une nécessité : la pêche à pieds de crustacés, moules, pouces-pieds,



Tickets de rationnement de sucre pour le 4^e trimestre 1941 (Musée de la Résistance en Bretagne de Saint-Marcel).

© Henri Moreau



Tickets de rationnement de pain datant de février 1942 (Musée de la Résistance en Bretagne de Saint-Marcel).

© Henri Moreau

palourdes... tant que l'on peut accéder à la côte. On pose aussi discrètement des pièges à oiseaux et des collets pour les lapins nombreux sur la côte sauvage.



Été 1940, des touristes français avec des soldats allemands sur la plage.

Le maire de Quiberon est révoqué en 1941 pour propos hostiles au régime du maréchal Pétain.

L'été s'annonce difficile, les autorités allemandes ont interdit les séjours dans les stations balnéaires. Seuls les propriétaires de résidences secondaires sont autorisés, si leur propriété n'a pas été réquisitionnée. Nombreux Parisiens s'insurgent contre cette mesure et réclament des dérogations qui seront refusées, les autorités craignent qu'une affluence d'estivants ne viennent compliquer les difficultés d'approvisionnement en vivres. Beaucoup passent outre et sollicitent leurs médecins pour prescrire une cure à la mer. Une véritable épidémie semble toucher les Parisiens !

Mais les Allemands ordonnent aux touristes de quitter la station balnéaire le 20 juillet 1941, dernier délai. Mais les « doryphores » (surnom donné aux touristes) s'accrochent. Les difficultés augmentent sans toutefois poser de problèmes aux touristes souvent fortunés. Les locaux doivent se débrouiller devant les

prix qui explosent. Les vacanciers resteront jusqu'à la fin de l'été. Jusqu'en 1942, certains touristes sont prêts à tout pour rallier la côte. Mais le secteur est déclaré zone militaire interdite. Malgré la construction du Mur de l'Atlantique, les plages minées... les autorités constatent un nouvel afflux d'estivants, certes moins nombreux. Fin août 1942, les Allemands peuvent emprisonner les touristes « égarés », cette fois-ci c'est bien terminé.

La pêche locale alimente les 15 conserveries, les conserves sont facilement expédiées aux soldats du Reich, aussi le haut commandement incite les conserveries à reprendre leurs activités. Mais la pêche n'est pas sans danger. Tous les navires peuvent être attaqués par les sous-marins anglais ou mitraillés par leurs avions. Les Anglais ont averti que c'est toute l'activité bretonne qui pourra être ciblée.

Un « chantier de jeunesse » est créé à Quiberon, les jeunes y sont employés. Des entreprises françaises vont travailler pour les Allemands. Des personnes sans emploi, des étrangers réfugiés, des jeunes, qui n'ont pas pu reprendre leurs études, trouvent une opportunité de gagner de l'argent,



180 Blockhaus le long de la côte sauvage de Quiberon ont abrité 700 soldats allemands.

Histoire

sans penser collaborer. L'organisation Todt¹ s'installe à Quiberon et à Belle-Île-en-Mer et réquisitionne également logements et matériels. Ces chantiers du Mur de l'Atlantique vont employer le plus grand nombre de main d'œuvre locale, le plus souvent par la force. La main d'œuvre devient de plus en plus rare, le nombre de désertion dans les chantiers explose. Les jeunes ne veulent pas partir travailler en Allemagne, ni travailler en Bretagne pour les Allemands. 300 jeunes « travailleurs » partent pour l'Allemagne par la force en chantant l'Internationale. Cette politique constitue un formidable vivier de recrues pour la Résistance.

Toute la côte sauvage est couverte de fortifications pour protéger les abords de la « forteresse » construite à Lorient, cette base sous-marine devient la plus importante base sous-marine allemande en France (un quart du béton produit en France entre 1941 et

1944 sera monopolisé pour sa construction. Le gravier et le sable proviennent de Quiberon).

En plus des fortifications côtières de défense, les Allemands vont installer l'une des plus puissantes batteries d'Europe, destinée à couvrir l'entrée de Lorient et protéger le trafic maritime entre Lorient-Saint-Nazaire. Ces installations pour certaines ont été laissées en « cadeau » par la déroute désordonnée de l'armée française, qui a omis de détruire d'importantes pièces d'artillerie que l'occupant va s'empresser d'utiliser au Bégou à l'entrée de la Presqu'île.

Quiberon est rarement la cible de l'aviation anglaise, quelques bombes sur la côte sans faire de victimes, mais un million de francs de l'époque de dégâts.

À l'appel du 18 juin, une partie des Quiberonnais, qui étaient mobilisés dans

1. Todt : L'Organisation Todt (OT) est une entreprise allemande de génie civil qui détient notamment des usines d'armement, des bases de sous-marins et est chargée de grands projets comme la construction du Mur de l'Atlantique ou de la ligne Gustave.

Cette ligne défensive côtière a rempli une double mission : protéger la rade de Lorient et prévenir éventuellement un débarquement des troupes alliées.



l'armée Française, ont fait le choix de rentrer au pays. Certains, majoritairement des marins, ont pris la décision de rallier la France Libre. Beaucoup n'y arriveront pas, seront repris et emprisonnés. Malgré les échecs, 32 y

parviennent, essentiellement des jeunes de moins de 20 ans. Mais certains seront refusés par Londres et renvoyés en France.

Les premiers actes de résistance sont individuels et isolés. Les hommes comme mon père devront assurer la surveillance des côtes la nuit sous la pression de l'occupant.

Quelques communistes, nés de l'activité ouvrière des conserveries locales, se réunissent sans précautions particulières et discutent assez librement, sans se sentir en danger. Des jaloux les dénoncent, ils sont arrêtés dans le café de ma tante et sont condamnés à une peine de détention à la prison de Lorient. Je me souviens avoir accompagné maman, pour visiter ma tante et lui amener un colis.

En 1942, à Belle-Île-en-Mer, les enfants détenus à la « maison d'éducation surveillée », appelée aussi le « bagne des enfants », sont évacués sur Vannes. C'était quelque chose de voir ces jeunes, parfois très jeunes, traverser à pied la Presqu'île.

À partir de cette année-là, la répression est plus sévère. Les condamnations à mort et déportations vers les camps de concentration se multiplient.

Un jour, les gendarmes viennent chercher un matelot de papa, qui se rend à la convocation



Le Mur de l'Atlantique.



Trois gigantesques canon Schneider pouvant tirer des obus de 427 kg à 40 km. La visite du maréchal Rommel, le 13 mars 1944, démontre l'importance du dispositif, chargé de couvrir l'entrée de la rade de Lorient.



Vue extérieure du « bagne des enfants », au début du XX^e siècle.

© Source : Archives départementales du Morbihan

Ref : 9FI 152/258



Le 10 mai 1945, la presqu'île de Quiberon est libérée. Les Allemands sont fait prisonniers.

n'ayant rien à se reprocher et la conscience tranquille. Il ne reviendra jamais. Sa femme, enceinte, a mis au monde un petit garçon sans papa.

Début 1943, les responsables de l'organisation Todt installent aussi un camp disciplinaire à Belle-Île-en-Mer. Dans ce camp, les « travailleurs » sont des esclaves brutalisés, voire torturés. L'expérience ne dure que quatre mois, 26 personnes y perdront la vie.

L'idée d'un débarquement génère de nouvelles tensions. La traque des résistants et la répression s'intensifient. Le fort de Penthièvre est choisi pour regrouper les « terroristes » ; des cars arrivent de Vannes, Locminé, ce sont des résistants morbihannais et finistériens. Ils



Autre vue de la colonne de prisonniers allemands.

vont y subir les pires atrocités. Les exécutions ont lieu directement dans le fort.

Pour beaucoup de Français, le débarquement des Alliés le 6 juin 1944 signifie le retour à la liberté. Pour Quiberon et Belle-Île, l'histoire est toute autre.

Certains, à cette annonce, ont fabriqué des drapeaux américains et anglais ainsi que des écussons tricolores, ils ont déambulé jusqu'au port devant des Allemands débrillés. Auguste, notre garde champêtre en tenue réglementaire et tambour, annonce alors à la population que Quiberon reste aux mains de l'occupant et des sanctions seront prises au moindre trouble de l'ordre public, écussons et drapeaux ont de suite été brûlés.

L'exiguïté de la presqu'île laisse peu de place à l'organisation d'un maquis, les occupants sont omniprésents et nombreux. C'est ce qui conduit les hommes à rejoindre le maquis de Saint-Marcel, ils prennent les armes le 5 juin au grand jour, malheureusement pendant la bataille du 18 juin beaucoup perdront la vie.



Le fort de Penthièvre.

© Henri Moreau

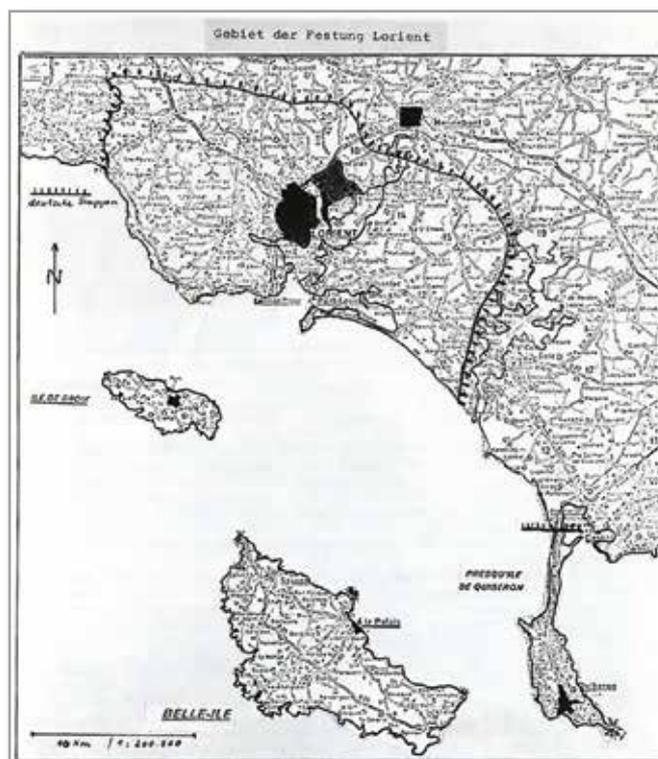
Les attaques aériennes se multiplient. En juillet, suite à une attaque anglaise où deux navires allemands sont coulés, faisant de nombreux morts et blessés parmi les occupants, un grand nombre de véhicules civils sont réquisitionnés pour les transporter à Vannes, afin de cacher leur perte ; nous avons l'ordre formel de fermer fenêtres et volets.

Entre Saint-Nazaire et Lorient, une poche se ferme sur l'occupant, ils n'ont nulle part où aller. Il est périlleux de s'enfuir par la mer, les alliés ont la maîtrise des airs. Ce n'est pas sans conséquences pour la population enfermée dans la poche. La base sous-marine ne présente plus d'intérêt stratégique, les alliés désengagent leurs troupes pour les employer ailleurs. Ainsi Lorient-Quiberon est mis de côté, seuls les FFI restent en surveillance du secteur sans jamais chercher à y pénétrer. Ils ont prouvé leur efficacité et leur discipline lors de la libération de la Bretagne.

Les gendarmes de Quiberon rejoignent leur commandant au maquis, ceux de Belle-Île-en-Mer désertent aussi et rejoignent la résistance avec une partie de la population, mais

les Allemands veillent et interceptent les bateaux de pêche.

Quiberon et Belle-Île manquent de nourriture. Les Allemands vont évacuer, de force, un grand nombre d'habitants, certains



La Poche de Lorient.

Histoire

vont en profiter pour rejoindre la Résistance. Les Plouharnelais doivent aussi quitter leurs habitations en 48h, sous prétexte d'une situation entre les échanges de tirs entre les Allemands sur la Presqu'île et les canons américains ou français, qui sont basés à l'abbaye de Kergonan. Mais aucune mesure de protection n'est mise en place pour protéger les biens autant des Allemands que des Alliés.



Plouharnel : Blockhaus allemand sur le site du Bégou.

© Henri Moreau

Des soldats allemands se rendent pour échapper au manque de nourriture, mais aussi en étant en opposition à leurs chefs. C'est grâce à ces déserteurs que l'on va prendre connaissance de l'exécution dramatique des résistants au fort de Penthièvre.

Ils vont jusqu'à mendier chez les habitants, certains vont même arracher les légumes dans les champs pour les manger crus, atteints de scorbut, ils se font arracher les dents.

Les civils aussi connaissent la faim : six mois sans pain, sans électricité, sans bois pour se chauffer. Nous menons une vie difficile, nous survivons, certains mangent des chats et des chiens.

À la mi-octobre et à Noël, la Croix Rouge parvient à faire passer un peu de viande de porc. C'est seulement en avril 1945 que la poche de Quiberon est approvisionnée en pommes de terre, après des accords de quelques trêves entre autorités françaises, alliées et allemandes.

Le 1^{er} mai 1945, les drapeaux allemands sont en berne à la nouvelle de la mort de leur Führer.

Le 10 mai à midi, les Américains franchissent l'ancienne ligne de front à Plouharnel. Les



Plaque commémorative à la mémoire des 50 résistants torturés et assassinés au fort de Penthièvre par les Allemands le 13 juillet 1944.

© Henri Moreau

Allemands ont déminé le passage, ils sont fait prisonniers. La reddition de la poche sonne la fin de la guerre et la libération de Quiberon et Belle-Île-en-Mer. Le retour à la normale va prendre du temps.



Inauguration de la stèle de Penthièvre en mémoire des otages retrouvés emmurés dans les douves. Dépôt de gerbes par les enfants de Kerhostin.



Les Alliés et les FFI défilent dans la rue principale de Quiberon.

© Henri Moreau

La découverte des charniers du Fort de Penthièvre, où au moins 50 résistants ont été fusillés, va choquer l'opinion publique.

Certains prisonniers allemands restent pour servir de main d'œuvre au déminage des 9 000 mines de la presqu'île ; en mer 1 655 mines sous-marines sont enlevées. Ils vivent dans la peur car des accidents arrivent chaque jour, faisant des morts et des blessés parmi les captifs.

Les privations sont encore nombreuses ; les FFI et soldats français réquisitionnent les hôtels, seuls les drapeaux ont changés. Les habitants expulsés reviennent, le gaz de ville est rétabli ainsi que la poste.

À partir de l'été, des parties du Mur de l'Atlantique commencent à être démolies. Les phares sont remis en état et rallumés en août. Pour les plus chanceux, c'est le retour des prisonniers de guerres et déportés, tous n'auront pas cette joie, 32 ont perdu la vie dont neuf en déportation.

Si les Allemands sont jugés pour crimes de guerre, les « collabos » sont activement recherchés. L'un d'eux, un agent de la

Gestapo, sera pendu à Port Haliguen, son corps lesté de chaînes est jeté en mer par des pêcheurs.

Quelques femmes coupables de « collaboration horizontale » sont tondues. Des commerçants et agriculteurs, accusés d'avoir voulu s'enrichir, sont jugés.

Dès juillet 1945, les estivants se ruent à nouveau sur les côtes, même si les plages sont inaccessibles car truffées de mines.

En 1946, plusieurs mois après la fin des combats, le manque d'approvisionnement se fait toujours sentir et les tensions mettront du temps à s'apaiser.

Peu à peu la vie reprends son cours. Dès le déminage terminé, baigneurs et campeurs se retrouvent. Au début des années 1950, le camping sauvage prospère dans les dunes.

Mes parents vont enfin me donner une petite sœur.

Témoignage recueilli par Marie-Françoise Le Bouleur, administratrice fédérale, auprès d'une de ses amies.

Jean-Pierre Meyer

Gr 46 : Union Nationale des Associations de l'Aviation Légère de l'Armée de Terre

Pilote en Algérie

Les débuts

Je dédie cet article à deux de mes excellents instructeurs CPAP d'Essey-lès-Nancy décédés : Marc Philippe et de Pietro Campagnani. Paix à leur âme !

CPAP, une ancienne race de pilotes au sein des unités de l'ALAT. Ce mot CPAP, qui signifie Certificat Provisoire Au Pilotage a sans doute été inventé par un énarque, car force est de dire que ces pilotes, qui n'avaient pas la formation de Dax, n'ont pas démerité pendant les opérations en Algérie.

J'ai fait partie de la dernière promo au CISALAT (Centre d'Instruction des Spécialistes de l'ALAT), base 121 à la caserne Kléber à Essey-lès-Nancy, où je suis arrivé le 1^{er} septembre 1961. Les stages suivants furent dirigés vers Sidi-Bel-Abbès. Partis d'une sélection de 25 candidats, nous nous sommes



L'entrée de la caserne Kléber à Nancy.

© Collection Christian Malcros/ alat.fr

retrouvés une quinzaine après avoir réussi les tests médicaux (CEMPN), psychotechniques et psychomoteurs.

Montagne du Djurdjura, au printemps 2012.

© Toumi Toufik





Aérodrôme de Sétif Aïn-Arnat en 1958.

© Francis Fontaine

À Essey-lès-Nancy, deux catégories d'habitants s'y distinguaient, les « illustres » et les « minables » ! Et c'est ainsi que commença l'aventure ! Moi avec mes 140 heures de vol et mes deux brevets de pilote civil, je me voyais déjà en haut de l'échelle par rapport à mes camarades dont certains n'avaient jamais volé. Finalement, il a fallu vite déchanter et perdre, dès les premiers tests en vol, les mauvais gestes que m'avait appris mon moniteur civil, ex-pilote de l'aéronavale.

Des engueulades, il y en a eues avec n'importe quel moniteur, comme par exemple mes mises en glissade qui n'avaient rien à voir avec la méthode de Saint-Yan. Puis, c'est

ainsi que j'ai passé mon premier contre-test avec le chef de stage, le capitaine Chauvin. Heureusement, j'avais compris la méthode, ce qui m'a évité de me faire virer. Bien sûr, tout au long du stage il y a eu d'autres tests et contre-tests. Finalement, sur la quinzaine de candidats nous fûmes huit à être brevetés, moi avec le n° 542 et bien content de faire partie des « illustres ».

L'Algérie

À peine après avoir fêté notre fin de stage avec les moniteurs, nous avons reçu notre feuille de route pour rejoindre nos pelotons respectifs, en Algérie, la semaine suivante. J'ai atterri au PMAH de la 19^e DI à Aïn-Arnat, près de Sétif, à la 101, immense base à 1 100 m d'altitude.

Sous les ordres du capitaine de Pitray, homme rigoureux, sévère mais juste, j'ai vite compris que cet homme, qui souriait rarement, était pour moi une révélation, car à l'école de la rigueur, j'avais beaucoup à apprendre.

Et c'est ainsi que je découvris la petite Kabylie avec au nord, les massifs de Kerrata avec des montagnes culminant à 2 000 m, au sud le contraste avec la plaine désertique jusqu'aux



Les appelés

confins du Sahara avec la chaîne du Hodna ; à gauche, la chaîne du Djurdjura et, à droite, les plaines fertiles jusqu'à Constantine.

Après une intronisation mémorable avec tout le *staff*, j'ai survolé tous les secteurs avec mon « Boss » pour lui prouver que je maîtrisais bien les commandes du Piper L-18C.

Avec mon grade de brigadier, je mangeais et dormais avec la troupe. Bien qu'inconfortable, cela ne me dérangeait pas du tout car l'ambiance était très bonne, les repas excellents car, bien souvent, un volontaire faisait le marché à Sétif et revenait avec des produits de qualité. Bien que dormant dans des baraques en tôle, la literie, exempte de punaises, me satisfaisait.

Au PC, je reçus mon numéro de code « Picpus 25 », qui ne me quitterait plus pendant mes 13 mois d'opération. Puis ce fut au tour de l'équipement avec, bien sûr, les combinaisons de vol, été et hiver, le casque avec la trousse médicale et celle de survie. Ensuite la carabine USM1 et les chargeurs, de même que le PA 49 en holster et, bien sûr, le cageot de cartes du secteur et la carte au 1/25 000 de la région collée sur de la « peau de couilles » qui pesait bien cinq kilos... Sans oublier le parachute et le gilet pare-balles.

Les missions

Une fois équipé, je partis pour ma première mission de largage courrier vers des postes isolés. Mon Dieu ! Que le décollage fut long pour ce L-18 au moteur poussif ! Mais une fois en l'air cela a été ! Il fallait encore que je trouve le poste. Je savais que c'était quelque part à l'Est, mais où ? Je me souviens que



Un Piper L-18 du GAOA 3 devant un H-21 à Sétif en 1957.

© Daniel Jeandel via Pierre Jarrige.

c'était dans le carré NY, ce qui me faisait penser à New York. Une fois le poste repéré, plus d'hésitation car un fumigène m'indiqua le sens du vent et l'attroupement dans la cour du poste montrait que j'étais attendu avec une certaine ferveur. Mon passager, brigadier comme moi, ouvrit la fenêtre latérale et balança, à mon top, le précieux sac. Pour un premier coup ce fut un succès.



Carabine USM1.

D'autres missions furent plus mémorables. Ce furent les pleurs à la radio quand la météo nous obligeait à faire demi-tour. Il y eut aussi le paquet qui atterrit dans le champ de mines bordé de barbelés, suite à une rafale de vent et puis ce fut le largage de documents dans des tubes scellés aux extrémités par des ronds métalliques. Je me souviens d'un de ces largages où, par radio, nous eûmes ce



Mon avion.

© Jean-Pierre Meyer



Le PMAH de la 19^e DI : les MdL pilotes Pena et Meyer (debout au centre), entourés des MdL mécaniciens Piquette et Lefoul (accroupis) et des soldats Blaison, Berger, Lalevée, de Couy et Bell.

© Jean-Pierre Meyer via Pierre Jarrige

message : « Colis bien reçu, envoyez une EVS ». Un pauvre gars, qui faisait tranquillement sa lessive, venait de recevoir le tube sur la tête, provoquant une blessure grave. Et puis il y eut aussi les réglages de tirs de canons de 105 mm ou les reconnaissances photos et bien sûr le taxi pour les VIP dans des coins impossibles, sur des pistes de fortune ou déminées avec un hérisson, avant l'atterrissage qui ressemblait plus à un appontage.

Puis vint le jour où j'ai été convoqué par le « boss » et sa troupe pour m'annoncer deux nouvelles : une bonne et une mauvaise !

La bonne était que je passais de brigadier au grade de maréchal des logis... La mauvaise fut que c'est le « boss » qui assurerait ma transformation sur L-19E. Une semaine plus tard, après des exercices en rase-mottes, tirs à la roquette fumigène, accompagnement de convois, etc., je fus enfin prêt pour ma première mission.

Impossible d'évoquer mes 216 missions opérationnelles mais voler sur ce que beaucoup d'anciens appelaient la « Cadillac de l'air » fut pour moi une révélation et une récompense sublime. En balisage de tir, en accompagnement de convoi ou lors d'accrochages avec les rebelles, notre efficacité était reconnue et faisait l'admiration des troupes au sol et des pilotes de l'armée de l'Air. Dans le tourbillon

des opérations, il n'y avait plus de différences entre pilotes appelés et engagés. Et puis il y a eu le 8 mai 1962 à 8h30 du matin, ma collision en vol avec un leader insouciant, mais ça, c'est une autre histoire !

Plusieurs équipages ont été blessés ou ont payé de leur vie dans cette guerre où l'ALAT avait définitivement conquis ses lettres de noblesse.

Et c'est ainsi qu'en 13 mois j'ai effectué 216 missions opérationnelles. Après 25 mois de service militaire, j'ai été libéré le 1^{er} octobre 1962 et fis partie de la réserve pendant trois ans avec entraînement intensif et régulier à Essey-lès-Nancy ! Simple retour aux sources...

Avant mon départ, j'avais signalé à mon chef de peloton qu'une médaille autre que la commémorative Algérie serait bien appréciée. Réponse sans équivoque : les médailles, ce n'est pas fait pour les appelés ! Merci chef !..

Pour en savoir plus :

- alat.fr
- <https://aviation-algerie.com/aviation-algerie/>

Histoire de logistique en OPEX

Totalisant une raisonnable participation aux OPEX, j'aurais pu témoigner d'un acte de combat.

Je préfère à partir d'une situation banale : « prendre une douche dans le désert », nar rer autour de ce fait, la mise en œuvre d'une OPEX qui ne fit pas la Une des médias mais qui, sur six mois, engagea un millier de soldats français.

De nos jours, la logistique a une part prépondérante dans les opérations. Les combattants interviennent en unités constituées, souvent en appui de forces pré-positionnées, utilisant les infrastructures existantes. La situation est tout autre pour une vingtaine d'individus projetés en éléments précurseurs dans une zone où tout est détruit.

Tout a commencé le 8 février 1987 vers les neuf heures du matin (heure locale). Après plus de vingt-deux heures de vol en trois jours depuis la métropole, nous nous posons dans un nuage de poussière à Abéché, capitale du Ouaddaï au Tchad.

Historiquement, en ce lieu le 5 mars 1979 : 1 000 combattants tchadiens et libyens surarmés : 250 pick-up et camions dont 50 armés de missiles sol-air SAM 7 russes, déferlent sur Abéché. Ils sont opposés à 100 soldats français. À l'issue de la bataille qui aura duré toute la journée, les troupes françaises comptent un mort et un blessé grave au 1^{er} escadron du RICM, un tué à la 1^{re} compagnie du 3^e RIMa, dix blessés légers, une AML détruite, plusieurs véhicules endommagés.



© Armée de l'Air

À mon arrivée sur l'aéroport (grand nom), tout est pillé ou détruit.

Qu'est-ce que je fais là ?

Avec mon groupe spécialisé dans les télécommunications de l'armée de l'Air, nous assurons la mise en œuvre des moyens

qui concourent à la conduite de la bataille aérienne. Dans la majorité des cas, nous agissons en interarmées, mais aussi en coalitions multinationales.

Notre mission : non définie ?

Priorité à l'OPS : ouverture du pont aérien par télécoms avec N'Djaména, Bangui, la France. Demain douze *Transall*. Dans ces derniers, l'escadron de défense sol-air avec ses missiles *Crotale*.

Le 21^e RIMa et les « sagaies » du RICM basées en Centre Afrique nous rejoindront par la route. L'ALAT est attendue. J'aurai la véritable raison de notre présence le 22 mars 1987 : force d'interposition au sud du 16^e parallèle à l'est du Tchad.

Nous serons un demi-millier mais, pour l'instant, nous sommes deux douzaines et il faut tenir.

En soirée, nous passons à la logistique. J'ai réquisitionné, du fait de son abandon, la tour de contrôle. Pour le couchage, nous avons apporté les lits picot avec moustiquaire. La nourriture : il y a les rations de combat et, lors de notre escale à N'Djaména, un cuisinier avec son paquetage spécialisé a pris place dans l'avion. La première mission en bivouac est de creuser les feuillées, les six légionnaires du 6^e REG s'en chargent. La première douche, qui s'impose (chaleur, poussière...), est prise en collectivité à partir d'une petite réserve d'eau avec le droit à deux bouteilles plastique de 1,5 litre pour chacun. Mais cela ne peut durer.

Le lendemain, je repère une carcasse de cuve de 1 500 litres qui doit remonter aux combats de 1979. L'adjudant du 6^e REG, professionnel du déminage, me rassure sur son éventuel piégeage.



Par le passé, la tour de contrôle disposait de douches à l'extérieur, rien ne subsiste de l'alimentation originelle en eau. J'envisage de positionner la cuve sur les parois.

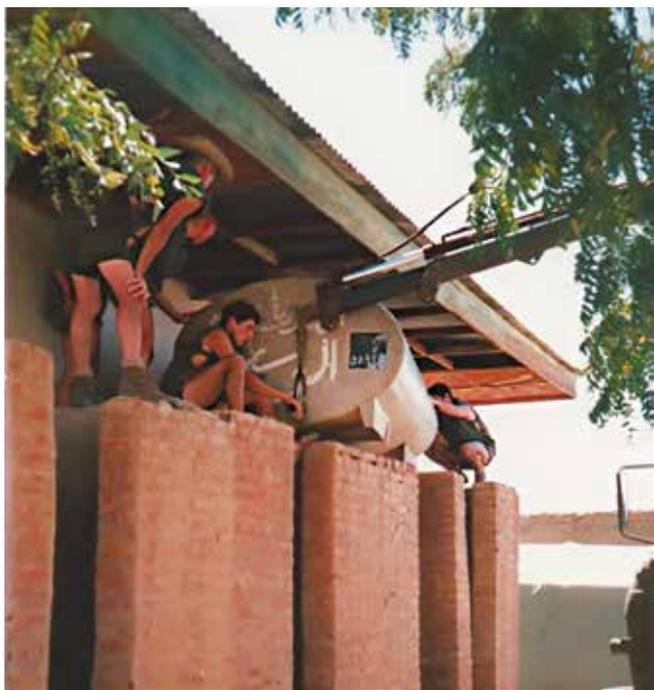
Avec l'arrivée de l'unité de défense sol-air et de son camion chargeur de missiles, la suite est contée en photos. Une ou deux douchettes, quelques soudures et c'est le palace.

Chaque matin, un camion-citerne fait le plein. Vers 15 heures, l'eau est à 35 degrés,

Histoire

quel pied ! Alors qu'à N'Djamena la douche est froide.

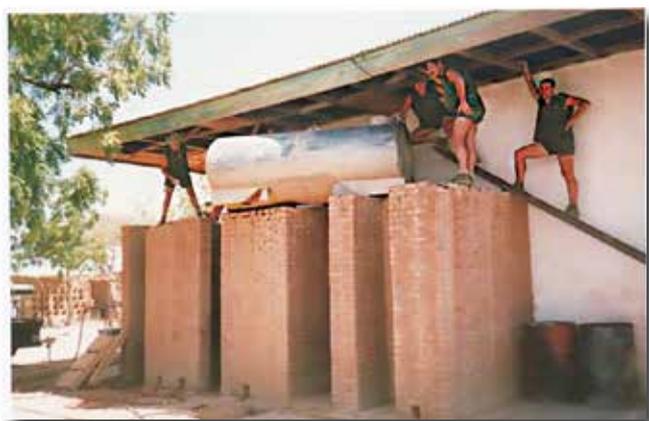
Il faudra sermonner pour éviter toutabus d'utilisation et économiser l'eau.



Je suis la personne avec les mains sur les genoux.



L'arrière du centre de transmission, côté ville d'Abéché. On devine le champs d'antennes HF/BLU devant la tente.



Toute histoire a un épilogue

En mai, le 2^e REP remplace le 21^e RIMa. La France s'investira pour recréer une base aérienne. Elle la cédera à l'EuFor. Le dimanche 5 mars 2009, l'ONU remplace l'EuFor et implante son état-major à Abéché, ainsi qu'un centre de réfugiés.

Alors que le Tchad est, après le Liban, le lieu où la France dénombre le plus de morts, le Président de cette nation, fils de celui dont nous avons contribué à asseoir le pouvoir par cette OPEX, vient de nous signifier notre congé...

Cdt (er) Jean-Marie MEYNADIER
membre de l'ANOPEX.

© Pixabay/Libre de droits



Les fourmis : des comportements si humains

Seconde partie

LA COMMUNICATION ET LES ODEURS

Les fourrageuses et les pistes de ravitaillement

Nourrir les larves ou la reine, bâtir le nid, mobiliser des soldats pour défendre sa société, entreprendre des sorties de ravitaillement, autant d'actes qui nécessitent une communication entre les individus. L'évolution a favorisé chez les fourmis l'utilisation du langage chimique qui fait d'elles de grandes communicantes. Elles possèdent une quarantaine de glandes qui synthétisent des molécules odorantes ou phéromones.

Les mieux connues sont celles qui balisent les pistes le long desquelles il est aisé de voir les fourmis se déplacer à la queue-leu-leu. Observons avec attention ces petites fourmis bicolores (*Crematogaster scutellaris*), banales dans notre environnement, qui suivent une piste invisible le long d'un mur ou d'un tronc d'arbre. Celles de la file descendante ont l'abdomen gonflé. Elles ont trouvé de la nourriture. L'abdomen des ouvrières de la file montante n'est pas distendu. On comprend qu'il est vide. Il est vide mais il est animé d'un curieux mouvement. À intervalles très brefs, il s'aplatit et touche le substrat. C'est au cours de ce mouvement qu'il laisse échapper de minuscules gouttes odorantes qui

forment une route invisible. Qui dit odeur, dit organe de détection. Les vertébrés possèdent un nez. Les fourmis n'ont pas de nez mais des antennes garnies de poils très fins porteurs de chimio-détecteurs. Ce sont des sensilles olfactives. Fourmis montantes et descendantes tâtent en permanence de leurs antennes le substrat afin de détecter les odeurs informatives émanant de la piste.

La piste chimique est complexe. En utilisant telle ou telle glande, en faisant varier la contribution de chacune d'elles, l'ouvrière délivre un message très fin qui a trois fonctions. Il active le recrutement de fourrageuses en modulant leur nombre selon l'importance du butin et sa valeur alimentaire. Il oriente les ouvrières vers le chemin le plus court en cas de bifurcation. Il informe les fourrageuses sur la nature du butin : substances sucrées ou proies animales. Ces phéromones agissent à des doses extrêmement faibles de l'ordre du milliardième de gramme. On a calculé qu'avec 0,32 mg de la phéromone de piste d'une espèce américaine, on pouvait tracer une piste active longue de 40 000 km, soit le tour de la Terre au niveau de l'équateur.

La formulation chimique des phéromones de piste révèle une centaine de composés, certains s'avérant très curieux. Une granivore





© Alex Wild

13

Amie ou ennemie ? Un frôlement antennaire permet à ces ouvrières d'identifier l'odeur coloniale. Chaque société possède son odeur due à des hydrocarbures déposés sur la cuticule.

américaine délivre un message chargé de cocoa-pyrazine une substance qui entre dans l'odeur du chocolat. Les fourrageuses suivent fidèlement cette piste aux saveurs chocolatées !

La carte d'identité olfactive

L'entrée de la fourmilière est sécurisée. Des gardiennes surveillent les allées et venues. Mais comment identifier l'ouvrière qui se présente ? Tout simplement en l'effleurant du bout des antennes. Chaque société est détentrice d'une odeur générale partagée par tous ses membres et qui est différente de celle d'une société voisine de même espèce et bien sûr d'une société d'une espèce différente.

L'odeur coloniale est due à la présence sur la cuticule d'un mélange complexe d'hydrocarbures qui se comptent par dizaines, dont le mélange forme un véritable bouquet d'arômes. À la profusion qualitative vient s'ajouter une dimension quantitative par le biais de variations dans les proportions. Les combinaisons sont illimitées ce qui permet à chaque société d'avoir son visa particulier, sorte de passeport odorant. La reconnaissance olfactive est réalisée aussi sur le terrain



© Pixabay/Libre de droits

quand deux fourmis se croisent ; amie ou ennemie ? Un coup d'antenne permet de le vérifier (photo 13).

Les hydrocarbures proviennent d'une glande contenue dans la tête des ouvrières. Les échanges trophallactiques contribuent à les mélanger au sein de la colonie pour en faire une odeur moyenne commune à tous les membres d'une même société.

Escroqueries et faussaires

L'intérieur d'une fourmilière peut susciter la convoitise car ses poubelles sont pleines de reliefs de repas et les nurseries peuplées de larves appétissantes. Encore faut-il pénétrer dans la fourmilière. Un minuscule grillon sans ailes a trouvé la solution (photo 14). Un véritable travail de faussaire. En se frottant aux



© Steve Jurvetson/Flickr



ouvrières, il acquiert passivement leur odeur, c'est-à-dire leurs hydrocarbures cuticulaires, le passeport. Il se nourrit alors de déchets divers mais il sait aussi obtenir des régurgitations de la part des ouvrières.

La duperie est beaucoup plus dommageable quand les larves sont dévorées. C'est la mésaventure qui arrive à diverses espèces du genre *Myrmica*. L'azuré de la croisette, aussi appelé l'argus bleu marine, est un joli papillon qui volette au-dessus des prairies européennes où poussent les gentianes. Il ne faut pas se laisser attendrir par ses belles couleurs ! C'est un faussaire de haut vol ou plutôt ce sont ses chenilles qui sèment la terreur. Les premiers stades larvaires ont la vie normale d'une chenille : elles se nourrissent des feuilles de gentiane. Mais devenues âgées, de phytophages elles deviennent carnivores. Elles se laissent tomber au sol en même temps qu'elles émettent une odeur semblable à celle émise par les larves des fourmis *Myrmica*, leur passeport colonial. Les ouvrières dupées ramènent le loup dans la bergerie (photo 15). Elles vont même leur offrir des régurgitations alimentaires comme elles le font au profit de leurs propres larves. Il faut croire que cette nourriture n'est pas suffisante puisque les chenilles croquent les larves dodues de la fourmi. Ainsi engraisée, la chenille se transforme en chrysalide puis en papillon adulte qui s'empresse de s'échapper de la fourmilière.

Soigner les blessés

Les phéromones olfactives interviennent aussi dans des situations qui révèlent des comportements inattendus.

Les fourmis *Matabeles* d'Afrique équatoriale sont des chasseuses spécialisées dans la capture des termites. Dans la termitière, les



© Alex Wild

14

Ce minuscule grillon sait imiter l'odeur du nid de ces ouvrières camponotes. Trompant les ouvrières nourrices, il obtient des trophallaxies alimentaires.



© Pixabay/Libre de droits

Un argus bleu.

© Schlick-Steiner



15

La grosse larve est une chenille du papillon argus. Elle sait imiter l'odeur du nid des fourmis si bien que les ouvrières de *Myrmica* gavent de nourriture cet escroc.



combats sont violents entre fourmis et termites. De nombreuses fourmis ressortent du nid avec une ou plusieurs pattes amputées de quelques articles. Les moins atteintes relèvent la tête et émettent une phéromone particulière. C'est une sorte d'appel au secours qui permet aux ouvrières indemnes d'effectuer un tri sur le champ de bataille. Ces blessés légers seront ramenés vers la fourmilière, les plus atteints sont abandonnés.

Dans la fourmilière, les blessés sont soignés. Les plaies sont nettoyées, léchées pendant de longues minutes la salive contenant sans doute des substances antimicrobiennes (photo 16). Les fourmis médicalisées sont « sur pattes » en 24 heures. Dès le lendemain, on peut les voir claudiquer dans une nouvelle colonne de chasse. La force de travail de la société a été préservée. C'est le premier exemple connu de comportement collectif chez les insectes ayant pour but de soigner des individus blessés.

Des fourmis obtiennent le diplôme de chirurgiennes

Il y a encore plus extraordinaire. Ce comportement de soins aux blessés a stimulé la curiosité des chercheurs ciblant ce qui



16

L'ouvrière marquée de vert a été blessée par un termite. Sa patte est soignée par une « infirmière ».

pouvait être des actes visant à aider une ouvrière en difficulté. Des vidéos de routine de la banale fourmi américaine *Camponotus floridanus* montrent des ouvrières occupées à mâchouiller les pattes abîmées de leurs sœurs. Il arrive même qu'elles coupent la patte. Stupéfaction des observateurs qui y regardent de plus près ce qui semble bien être une amputation !

Mais pourquoi les ouvrières ne lèchent-elles pas la plaie comme le font avec succès les *Matabeles* ? Tout simplement parce que les ouvrières des *Camponotes* sont privées de glandes métagléales dont on se souvient qu'elles contiennent des substances antimicrobiennes. Privées de « médicaments », les *camponotes* sont amenés à pratiquer des soins bien plus brutaux : l'amputation ! C'est elle qui permet de stopper l'infection.

La fourmi charpentière de Floride est donc le premier animal non humain à avoir décroché un diplôme de chirurgie.

LA MÉMOIRE ET L'ORIENTATION

Chez plusieurs espèces carnivores les ouvrières chassent individuellement sans tracer de piste. Le retour vers le nid de la chasseuse fait intervenir la vision et la mémoire.



La *Camponotus Floridanus*.

© Bart Zijlstra



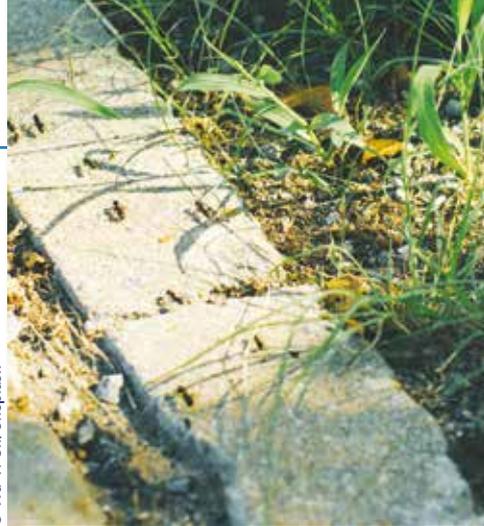
L'apprentissage des repères est progressif comme le prouve le comportement de la fourmi bouledogue. Cette grosse fourmi australienne, de la taille d'un frelon, est un prédateur redoutable qui chasse individuellement, parfois très loin de son nid. La vision et la mémoire sont impressionnantes. Tout commence par des danses curieuses que la fourrageuse effectue lors de sa première sortie sur le terrain. Elle tourne autour du nid en s'arrêtant fréquemment. À chaque arrêt, elle effectue une pirouette complète au cours de laquelle elle s'immobilise quelques millisecondes la tête tournée vers l'entrée du nid. Cette chorégraphie bizarre se répète six ou sept fois, étalée sur un ou deux jours. C'est au cours des micro-pauses que la fourmi mémorise l'apparence du panorama qui permettra de revenir vers le nid. Que faites-vous lorsque vous abandonnez votre voiture dans le parking d'un supermarché ? Vous tournez la tête en tous sens pour mémoriser l'environnement autour de votre voiture. La fourmi gardera la mémoire de l'entrée de son nid plusieurs mois, puisqu'après l'hibernation, elle repart à la chasse sans procéder à la danse de l'été précédent.

Point n'est besoin d'aller très loin pour trouver des fourmis à la mémoire impressionnante. Nos fourmis des bois hivernent dans



La fourmi bouledogue d'Australie.

© Alex Wild



© Wu-Yi-Uh/Unsplash

leur gros nid en forme de dôme dans les forêts de moyenne altitude. Le printemps venu, les fourrageuses qui ont hiverné dans le nid, sortent et empruntent sans hésiter la piste tracée l'été précédent. Bien évidemment la phéromone de piste a disparu depuis longtemps. Ces fourmis ont donc appris et mémorisé des repères terrestres : des arbres, des buissons.

DE BIEN MAUVAISES MANIÈRES

Le monde des fourmis est plein de contradictions. Des actions héroïques bien sûr comme nous l'avons vu, mais aussi des comportements considérés avec sévérité dans notre monde d'humains. Les fourmis n'ont pas de morale.

Des fourmis voleuses

Quoi de plus tentant que de s'approprier le bien d'autrui ? *Solenopsis fugax* est une petite fourmi de nos régions qui mérite bien son surnom de fourmi voleuse. On la trouve fréquemment tout près, si ce n'est à l'intérieur du nid d'une espèce beaucoup plus grande comme les *camponotes*. Ses ouvrières se déplacent dans des galeries dont l'étroitesse les met à l'abri de leur voisine et future victime. Elles font un petit trou dans la cloison d'une nursery et les voici dans l'appartement du voisin. Un coup de bombe lacrymo, je veux



Une colonie de fourmis moissonneuses rouges (*Pogonomyrmex barbatus*) ; un butineur est marqué d'une couleur d'identification.

© Becca Nelson

dire l'émission d'une goutte de phéromone répulsive qui sourd au bout de l'aiguillon, fait fuir les propriétaires. Les *Solenopsis* peuvent alors voler en toute tranquillité les larves de *Camponotus*. Elles seront dévorées.

Le vol à l'arraché

Pogonomyrmex barbatus aime les termites qui remontent sur le sol après une pluie. Elle se trouve en concurrence avec la fourmi bonbonne *Myrmecocystus*. Cette dernière est une fourmi paisible qui n'aime pas la bagarre. *P. barbatus* s'empare par la force des termites que les fourmis bonbonnes ramènent vers leur nid en les tenant entre leurs mandibules. Un véritable vol à l'arraché. Le vol peut se faire aussi en bande organisée chez les granivores. Les ouvrières d'une espèce japonaise s'engouffrent en masse dans le nid d'une société voisine et pille totalement le grenier.

Cannibalisme

Le cannibalisme ou le fait de manger des individus de sa propre espèce est considéré avec horreur par l'homme moderne. Les fourmis le pratiquent sans état d'âme. Quand la nourriture vient à manquer les larves sont



Une reine *Solenopsis Fugax*.

alors considérées comme un réservoir de nourriture permettant de sauvegarder avant tout la reine en attendant des jours meilleurs. À côté de ce cannibalisme de nécessité, une fourmi primitive japonaise a mis au point un cannibalisme non destructif. À cause d'un tube digestif très étroit, la reine ne peut absorber que des aliments liquides, alors que les fourrageuses sont des chasseuses seulement capables de ramener des proies solides avec lesquelles les larves sont nourries. La reine se procure son alimentation liquide d'une façon curieuse. À l'aide de ses mandibules, elle perce avec délicatesse le tégument des plus grosses larves. Elle aspire l'hémolymphe qui sourd de la blessure sans causer aucun dommage à la larve. La plaie cicatrise et la larve ne tardera pas à se métamorphoser dans son cocon.

Violences sexuelles

Chez tous les êtres vivants, la reproduction passe par une compétition sexuelle. Elle est discrète chez l'homme sauf cas de violences sexuelles diverses largement relatées par les médias. Les fourmis ne font pas exception. L'accouplement lors du vol nuptial est la pratique habituelle consentie par les femelles. Mais après l'accouplement, non c'est non. Les femelles refusent le plus souvent un second accouplement, conséquence d'un effet neuroendocrine du premier. Pour

éviter un second accouplement la méthode employée peut être bien plus violente. C'est ce que l'on observe chez une grosse espèce exotique *Dinoponera quadriceps*. Cette fourmi longue de 3 ou 4 cm est une curiosité car elle est dépourvue de caste royale.

Contrairement à la règle générale, toutes les ouvrières peuvent s'accoupler et se reproduire mais à la suite de combats acharnés seule l'ouvrière dominante alpha est autorisée à se marier. L'accouplement est très ordinaire mais la suite l'est moins.

L'ouvrière fécondée recourbe son abdomen entre ses pattes pour faire passer le mâle devant elle (photo 17). D'un coup violent des mandibules, elle tranche dans le vif, sectionnant l'extrémité abdominale du mâle au niveau de son appareil génital. Il est difficile d'imaginer pire en matière de violence sexuelle que cette émascultation ! Mais à bien y réfléchir, le mâle mourant n'a pas tout perdu. Son appareil génital forme une sorte de bouchon vaginal qui reste en place une trentaine de minutes. C'est le temps nécessaire pour que l'effet neuroendocrine opère, empêchant tout nouvel accouplement. Le mâle mutilé sauvagement a ainsi la certitude que seuls ses spermatozoïdes seront utilisés, lui assurant d'être le seul père de toute la descendance.

Des fourmis esclavagistes

Pendant des siècles, des civilisations humaines ont fondé leur prospérité sur une pratique abominable : l'esclavagisme. Peut-être en trouve-t-on encore des traces ici ou là. Certaines espèces de fourmis, ignorant la morale, ont fait de l'esclavagisme une règle de vie. Il n'est pas rare d'apercevoir dans nos jardins, par une chaude après-midi, une



17

L'accouplement cruel de *Dinoponera quadriceps*. La femelle (à gauche) va couper les pièces génitales du mâle (à droite). Ces pièces génitales formeront un bouchon vaginal permettant à la femelle d'éviter un autre accouplement.

© T. Monnin



18

La fourmi amazone est une fourmi esclavagiste. Elle vient de s'emparer d'un cocon d'ouvrière de *Formica* facilement transporté grâce à des mandibules en forme de faucille. Après la sortie du cocon, l'ouvrière *Formica* se conduira en esclave.

© Alex Wild

© Pixabay/Libre de droits



masse de fourmis d'une belle couleur rouge-orange sortir de leur fourmilière et courir sans hésiter vers l'entrée du nid d'une fourmi noire du genre *Formica*. C'est un raid de pillage.

Les fourmis rouge-orange, on les appelle des amazones, s'engouffrent dans le nid des *Formica*. Elles en ressortent bientôt serrant entre leurs mandibules des cocons *Formica* qu'elles viennent de voler (photo 18). Les *Formica* n'ont pu résister à des amazones pourvues de mandibules de combat : légèrement arquées, elles sont pointues et transpercent sans peine la tête de ouvrières *Formica*.

Chargées de leur butin les amazones retournent dans leur nid. Sorties de leur cocon les ouvrières *Formica* deviennent des esclaves qui élèvent les larves des fourmis amazones. Elles se chargeront aussi des sorties de ravitaillement nourrissant à leur retour larves et adultes de la fourmi rouge-orange (photo 19). Au lieu de soigner leurs sœurs, elles sont au service de leur nouveau maître. Mais avec la fuite du temps, les ouvrières esclaves vieillissent et meurent. Quand leur nombre devient trop faible, mettant en péril l'élevage des larves des amazones, les fourmis rouge-orange entreprennent une nouvelle razzia. Elles pillent un autre nid de *Formica* pour renouveler l'effectif de leurs esclaves. L'évolution n'ayant pas suscité l'apparition d'un Victor Schœlcher chez les fourmis, l'esclavagisme se poursuit cycle après cycle.



© Alex Wild

La fourmi esclavagiste amazone (rouge-orange) et ses esclaves *Formica* noires dans le nid de la fourmi amazone.

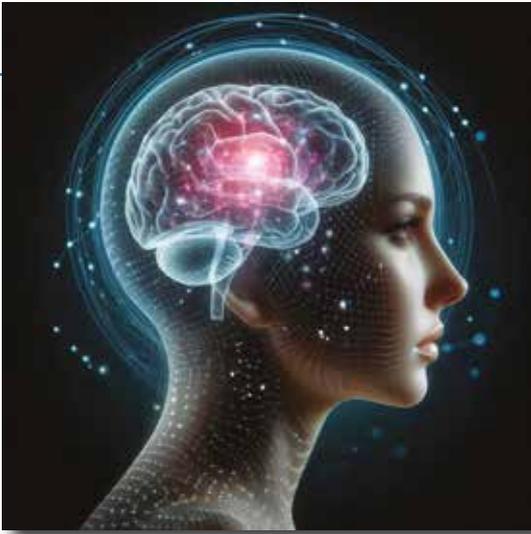
Qui commande ici ?

Le comportement collectif des fourmis tant il présente de similitudes avec les actions humaines a suscité bien des interrogations.

Certains y ont vu une République inégalitaire, laborieuse et tristement chaste. D'autres, mettant en avant leur mode de vie coloniale fondé sur le sacrifice de l'individu penchent pour un communisme animal. République ou état marxiste la question se pose du commandement. Pourtant la reine ne joue aucun rôle comme donneur d'ordres. Elle n'est qu'une machine à pondre. Il n'y a aucun chef d'orchestre chez les fourmis. Quant aux ouvrières, la taille de leur cerveau, composé seulement de 100 000 neurones (à comparer aux 80 milliards du cerveau humain), exclut totalement qu'elles puissent avoir une appréciation globale des tâches à effectuer. Aucune n'a connaissance dans sa totalité, de l'architecture sociale à laquelle elle participe.

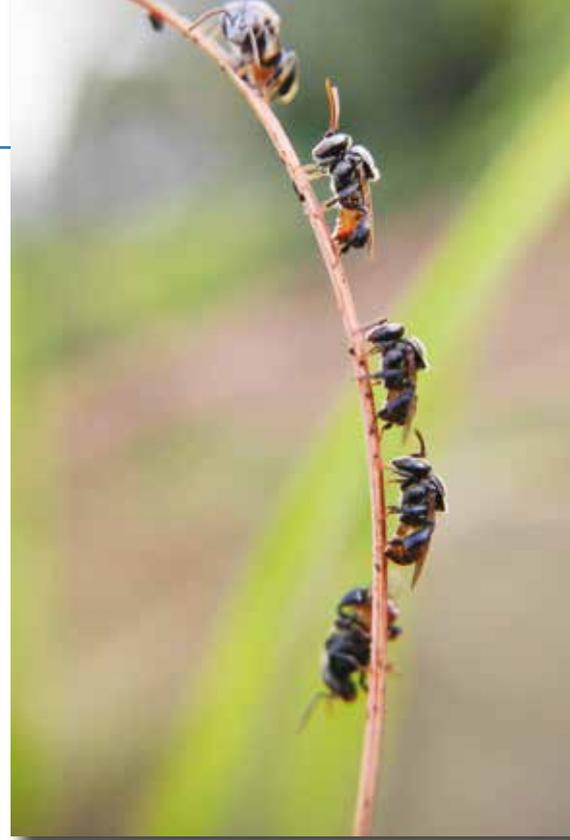
L'ouvrière ne possède pas de plan pré-défini pour édifier le nid ou organiser un plan de chasse ou de récolte.





D'où vient alors la parfaite coordination qui permet la réalisation des tâches collectives ? La réponse privilégiée aujourd'hui réside dans l'existence d'une auto-organisation, c'est-à-dire d'un mécanisme qui permet l'élaboration de structures organisées collectivement à partir des informations ayant pour origine les multiples interactions entre les individus. Regardez le transport d'un ver de terre vers le nid. C'est le chaos le plus complet et pourtant le ver de terre finira par rentrer dans le nid. Un chaos certes, mais un chaos organisé. Les fourmis sont ainsi parvenues au sommet d'une des deux branches qui couronnent l'évolution sociale du monde animal. Elles dominent le monde des invertébrés comme l'homme domine celui de vertébrés. Leur succès écologique a fait apparaître de nombreuses convergences comportementales entre ces deux vainqueurs.

On s'est appliqué ici à en faire ressortir quelques-unes. Ces comparaisons sont remarquables mais il y a des limites. Le petit cerveau des fourmis bien que vieux de 100 millions d'années est resté quelque chose de simple. Pour ne prendre qu'un exemple il ne rend pas possible la reconnaissance individuelle dans la fourmilière. Aucune fourmi ne passe devant un miroir en disant « c'est



moi » alors qu'il s'agit d'une performance de routine chez l'homme et même chez de nombreux mammifères et oiseaux.

Le cerveau humain, apparu seulement il y a 2,5 millions d'années, a subi la transformation anatomique la plus complexe et la plus rapide de toute l'histoire de la vie. Et aujourd'hui, tel le deuxième étage d'une fusée qui s'allume, l'évolution culturelle accélère encore le rythme des bouleversements. Les fourmis n'ont pas évolué depuis deux millions d'années. Nos mondes sont différents.



Luc PASSERA
Professeur des Universités
émérite à Toulouse. Très
connu pour ses travaux et
ses livres sur les fourmis. Luc
Passera bat le record des
citations dans le dictionnaire
amoureux des fourmis : 548 en 2021
et 748 en 2025.

Info-OPIE-Midi-Pyrénées-n°39 (2015) : « Sans
conteste l'un des plus grands myrmécologues
français du siècle dernier ».



Note à l'attention des présidents

Pour donner davantage la parole aux groupements, chaque Gr bénéficie désormais de **deux** parutions par an au lieu d'une seule ; le texte étant toujours limité à **1 200 caractères espaces compris** et une photo de bonne qualité (300 pp au format JPG pour un envoi par mail ou imprimée sur papier photo brillant pour un envoi postal). **Toutefois, une deuxième photo peut être ajoutée en fonction de la longueur du texte.** Les photos sur papier ordinaire ou de qualité moyenne ne pourront pas être exploitées. Une parution supplémentaire reste toujours possible pour rendre hommage à un président de groupement disparu. Par ailleurs, le nombre de parutions sur notre site Internet est illimité (textes de 4 000 caractères et quatre photos), la nouvelle parution venant remplacer l'ancienne.

Par courrier postal comme par courrier électronique, les documents doivent être adressés à la rédaction de **La Charte** (lacharte@maginot.asso.fr), accompagnés d'une demande explicite de parution contenant l'accord du président du groupement.

Les comptes rendus complets des assemblées générales sont à adresser directement au secrétariat général. Nous remercions nos présidents de bien vouloir se conformer à ces quelques règles qui faciliteront la transmission et la parution des documents.

GR 31

ASSOCIATION NATIONALE
DES CROIX DE GUERRE ET DE
LA VALEUR MILITAIRE

Président : M. Michel Bachette-Peyrade
Adresse : ANCGVM case N°3
Hôtel des Invalides - 129 rue de Grenelle
75700 Paris Cedex 07



L'ANCGVM, présidée par le colonel (H) Michel Bachette-Peyrade, regroupe un millier d'anciens combattants décorés de la croix de guerre ou de la valeur militaire, ainsi que 500 villes et de nombreux établissements civils et militaires également décorés. Depuis la célébration du centenaire de la victoire de 1918, l'Association Nationale des Croix de Guerre et Valeur Militaire a décidé de se rapprocher des grandes écoles civiles titulaires de la (ou des) Croix de Guerre.

L'Association a entrepris de contacter ces

écoles ou leurs associations d'Alumni pour les inviter à devenir membres de l'ANCGVM. Un colloque a été organisé avec le SHD à l'INSP (ancienne ENA), en l'honneur de ces grandes écoles, clôturé par le Grand chancelier de la Légion d'Honneur, le 30 juin 2022.

Depuis lors, 10 de ces grandes écoles ont rejoint l'ANCGVM, soit au niveau de l'école, soit au niveau de leurs associations d'anciens, et sont désormais partenaires, faisant connaître leurs actions mémorielles.

GR 45

AMICALE DES ANCIENS
COMBATTANTS DE
SAINT- GONDON

Président : M. André Dohin

Adresse : 40 rue du Bout de la Ville
45500 Saint-Gondon

Notre amicale a tenu son assemblée générale le 18 janvier 2025. La mairie de Saint-Gondon était représentée par Mme Edith Maufras ajointe.

Vingt-et-une personnes étaient présentes : adhérentes, adhérents conseillers municipaux ont participé à cette réunion.

Le président André Dohin fait observer une minute de silence en mémoire de nos camarades disparus et des militaires tombés au combat.

L'Amicale déplore de moins en moins d'adhérentes et d'adhérents.



Le secrétaire a procédé à la lecture du rapport d'activités. La trésorière a présenté le rapport financier qui est accepté à l'unanimité.

Nous avons relaté toutes les cérémonies auxquelles participe l'Amicale GR 45 représenté par notre porte drapeau, M. Bernard Cendrier. L'assemblée s'est terminée par le verre de l'amitié suivi d'un repas avec cous-cous préparé par l'épicier de la commune.

André DOHIN
président

GR 75

AMICALE FFI – SECTEUR
LOUE-LISON

Président : M. Gérard Mangin

Adresse : 38 rue Édouard Bastide
25290 Ornans

Haut lieu de la Résistance, Reugney (Doubs) a vu l'un de ses enfants honoré du grade de chevalier de la Légion d'Honneur en reconnaissance de l'engagement dont il a fait preuve tant dans la Résistance que dans l'enseignement.

Né, il y a 99 ans, René Pourcelot a 18 ans lorsqu'il participe aux opérations de parachutage organisées par le « Maquis Loue-Lison ». Puis il participe aux opérations finales de la Libération sur le plateau du Doubs central. Très impressionné par les instituteurs qui se



sont succédé à Reugney et ceux qu'il a connus dans la Résistance, il entreprend un cycle d'études jusqu'à l'agrégation de lettres. Ceci lui vaut un engagement dans l'Éducation nationale qui le conduira à des responsabilités importantes. Simultanément, il assurera une participation appréciée dans le monde associatif et syndical.

C'est donc toute une vie au service de l'intérêt général qui fait que René Pourcelot soit digne d'être proposé en exemple à toute la Nation. M. Jeannerot, président départemental de la SMLH, a remis la croix de chevalier de la Légion d'Honneur à notre dernier survivant du « Maquis Loue-Lison », soulignant ses mérites éminents.

Groupements

GR 93

AMICALE DES ANCIENS ET SYMPATHISANTS DU 95^e RI ET 85^e RI

Président : M. Jean-Paul Volclair
Adresse : 27 rue Louis Mallet
18000 Bourges



C'est en présence des autorités civiles et militaires, des représentants du Souvenir Français, de la chorale Agora

À l'issue de notre AG du 25 mars 2025 à Vasselay, un cortège s'est formé, drapeaux en tête, pour se rendre devant le cénotaphe J.F. Villaudy reconstruit par l'amicale sur une concession octroyée par la municipalité dans le cimetière communal.

Le précédent monument, totalement détruit par un véhicule en 2022, avait été élevé par la famille en mémoire de ce soldat du 95^e RI, disparu au champ d'honneur en février 1916. À notre initiative, il était devenu, en 2019, un lieu de mémoire et de recueillement pour tous nos disparus durant les combats.

Défense, des élèves des deux écoles du village et d'un nombreux public, que s'est déroulée une émouvante cérémonie d'inauguration du nouveau cénotaphe.

À cette occasion, l'amicale, en concertation avec les élus et les écoles communales, a contribué à la réalisation d'un projet pédagogique mémoriel lié à la première guerre mondiale.

Une exposition retraçant l'histoire du 95^e RI et de Joseph Villaudy a été réalisée dans la bibliothèque municipale, permettant des moments d'échange avec les élèves.

GR 126

SECTION FÉDÉRALE ANDRÉ-MAGINOT DES ALPES-MARITIMES

Président : M. Claude Belardi
Adresse : Maison du combattant
12 avenue Principal Pastour
06600 Antibes



Puis il remercie Paul Bestozo pour son travail de trésorier et son dévouement durant ces années.

Dans son rapport moral, le président souligne le 30^e anniversaire de notre section, créée par

C'est avec l'aimable participation de M. Christian Giampreti président de l'UFAC d'Antibes, du colonel Gérald Lacoste, conseiller municipal délégué aux AC représentant le maire d'Antibes - Juan-les-Pins, des présidents d'associations affiliées à la FNAM et des portes drapeaux que s'est tenue notre assemblée générale. Le président remercie les porte-drapeaux pour leur présence à toutes les cérémonies, sans oublier les épouses de nos anciens combattants disparus. Il fait observer une minute de silence en mémoire à nos disparus

Guy Roodt et Pierre Bugat. Le vérificateur aux comptes, M. Jacques Fornasero, approuve les comptes. Puis viennent le rapport sur les effectifs, le vote du nouveau bureau et des membres du conseil adoptés à l'unanimité, les discours des autorités locales et la remise de récompenses aux récipiendaires.

Le président Belardi remercie chaleureusement toutes les personnes présentes et leur donne rendez-vous pour la prochaine assemblée générale.

AC. BELARDI

GR 127

SECTION FÉDÉRALE
ANDRÉ-MAGINOT DE LA
NIÈVRE

Président : M. Alain Goumet
Adresse : DMD 58 - BP 29
58019 Nevers Cedex

Le 22 mai, après une réunion du conseil d'administration, les adhérents du Gr 127 étaient conviés à une remise de décorations FNAM.

M. Jean-Marie Guastavino, vice-président et rédacteur en chef de La Charte, a remis 4 médailles:

- médaille d'or : MM. Alain Goumet, président, et Jacky Audras, membre du CA et porte-drapeau,
- médaille d'argent : Mme Evelyne Audras, secrétaire-adjointe et porte-drapeau,



- médaille de bronze : M. Philippe Robin, membre du CA et porte-drapeau.

Cette matinée a été clôturée par un vin d'honneur suivi d'un repas.

GR 145

SECTION FÉDÉRALE ANDRÉ-
MAGINOT DE VAUCLUSE

Président : M. Pierre Chauvin
Adresse : L'Oustau de la Bono
Entento 7 bis av. du général de
Gaulle
84510 Caumont-sur-Durance

Le mardi 1^{er} avril, la FNAM de Vaucluse Gr 145 représentée par Pierre Chauvin président, Pierre Audibert vice-président accompagné de Xavier Loire, porte-drapeau, ainsi que de la secrétaire du GR a remis un chèque de la Fédération Nationale André Maginot d'une valeur de 1 500 € au collège Notre-Dame de Pertuis, représenté par Matthieu Dubois, chef d'établissement, dans le cadre du parrainage Mémoire et Civisme André-Maginot. Ce voyage mémoriel de la classe de 3^e à Cracovie en Pologne a permis aux élèves accompagnés de leur



professeur d'histoire-géographie, André Bremond, de se rendre sur le site d'Auschwitz-Birkenau. Ce voyage riche en émotions et en tristesse a révélé aux élèves les atrocités

que l'être humain peut engendrer.

Dans le même contexte, une subvention de 1 000 € a été attribuée au collège Jean-Giono à Orange dans le cadre de la classe CDSG (Classe Défense et Sécurité Globale) créée par Thierry Armand, professeur d'EPS, qui a d'ailleurs été décoré de l'Ordre national du Mérite par Patricia Miralles, ministre déléguée auprès du ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens Combattants le 18 mars 2025.

Groupements

GR 190

SECTION FÉDÉRALE ANDRÉ-MAGINOT DE LA CHARENTE

Président : M. Bernard Mayeux
Adresse : 9 impasse Pierre Loti
16160 Gond-Pontouvre



Le 26 avril 2025, s'est ouverte la 11^e assemblée générale à la mairie des Pins en présence de M. Didier Selier, maire de la commune. Le président Bernard Mayeux a accueilli les personnalités, remercié les adhérents et fait observer une minute de silence en mémoire des camarades disparus et victimes d'attentat. Lors de son discours, il met l'accent sur la nécessité de préserver l'héritage de la mémoire et, surtout, d'œuvrer auprès des jeunes pour les impliquer dans cette action. Après une projection cinématographique sur le dernier congrès de la FNAM au Puy

du Fou, le secrétaire donne lecture du rapport moral, droits et affaires sociales. Notre groupement composé de huit sections comprend, à ce jour, plus de 500 adhérents.

La trésorière Martine François présente son rapport financier dont le quitus a été donné précédemment par le vérificateur aux comptes, Stéphane Blachard. Les trois rapports ont été acceptés à l'unanimité. L'ordre du jour épuisé, les participants se sont rendus au monument aux Morts des Pins pour y déposer une gerbe en présence de très nombreux drapeaux.

Un repas amical a clôturé cette magnifique journée.

Jean FRANÇOIS
secrétaire général

GR 228

LES MUTILÉS DE GUERRE DU DOUAISIS

Président: M. François Millon
Adresse: 107 rue de la Tour de Bourgogne - 59500 Douai



Notre 106^e AG s'est déroulée le 2 mars 2025 à la chapelle des associations, sous la présidence de François Millon qui a débuté la séance par une minute de silence pour nos camarades décédés, les combattants de toutes les guerres et les victimes d'attentats. Le trésorier, Christian Van-Overbeke, a présenté les rapports financiers 2024, approuvés par la vérificatrice aux comptes, Gisèle Poix. La secrétaire, Lysiane Quéva, a présenté les rapports d'activités. Vingt colis ont été distribués à domicile à nos anciens. Dans le cadre du devoir de mémoire de la FNAM, le lycée

des trois chênes et le lycée Dampierre au Quesnoy, le collège Notre-Dame à Berck-sur-Mer, l'école François-Noël et Richard-Bouly d'Arleux, l'école

Albert-Camus de Lallaing et Mme Cathy Leblanc, professeur de philosophie à l'université catholique de Lille, ont été parrainés en 2024. Une remise de chèque a eu lieu pour chaque établissement. La somme de 600 € a été versée par la FNAM pour apporter son aide au concours de dessin sur le thème de la guerre 39/45 des élèves de CM2 de Douai. Le bureau est reconduit. Le président a offert le verre de l'amitié.

François MILLON

GR 249

SECTION FÉDÉRALE ANDRÉ-MAGINOT DU BAS-RHIN

Président: M. Christian Hinsinger
Adresse: 1 rue du Baron Stanislas
67150 Osthouse



Notre groupement a tenu son assemblée générale ordinaire à Sélestat le 9 avril, en présence de M Michel Robquin, sous-préfet de Sélestat-Erstein, des élèves et des professeurs.

Le Gr 249 est constitué de huit sections et amicales soient 317 membres. Il apporte son aide à ses huit sections dans le domaine social, participe également aux frais de voyage en remettant des subvention aux collèges et lycées qui effectuent des voyages pédagogiques sur des hauts lieux de mémoire .

Cette année, les lycées Schwilgué de Sélestat et Jean-Mermoz de St Louis, le collège Erasme de Strasbourg le collège du Stockfeld de Strasbourg ont reçu des subventions pour

leurs voyages scolaires.

M Jean-Brice, porte-drapeau de l'Acufa de Ribeauvillé a été décoré de la médaille de chevalier de la FNAM par le président Hinsinger.

M. Michel Robquin a été ravi d'assister à cette AG et d'avoir l'opinion de ces jeunes lors de leurs échanges avec leurs correspondants allemands pour que la paix soit durable et pérenne.

L'assemblée s'est clôturée par un vin d'honneur.

GR 275

AMICALE NATIONALE DU GRAND 14

Président : M. Jean Francois Desvernay
Adresse : Quartier Pradère BP 45017
31032 Toulouse Cedex 5

Le 26 mars 2025, jeunes et anciens du Gr 275 se sont retrouvés au cours d'une marche mémorielle où l'amicale a rendu hommage au maquis de Grésigne, créé en octobre 1943 dans le Tarn.

Ce maquis appartenant au groupe Vendôme s'est particulièrement illustré le 17 août 1944 par l'attaque d'un convoi de l'occupant, destiné à la reprise de la ville de Carmaux (81), libérée par les FFI .

Ensuite, à l'issue d'un repas traditionnel à Castelnau-de-Montmiral, ce sera à Gaillac un hommage particulier au général J.



d'Hautpoul. Mort le 14 février 1807 à Eylau des suites de sa blessure lors de la célèbre charge qui permit au dernier carré du 14^e de se désengager et de sauver son Aigle. La statue actuelle remplace l'originale fondue sous Vichy pour contribuer à l'effort de guerre de l'occupant. Une belle journée riche en découvertes et les remerciements pour l'organisation.

Jean-François DESVERNAY

91^e CONGRÈS DE LA FNAM À TOULON



Accueil à Toulon



Notre 91^e congrès s'est tenue les 26 et 27 juin 2025 à Toulon.

M. Francois Salaün, président du Gr 16 (Union des Associations Patriotiques de la Porte des Maures) a accueilli les participants. Il a été notre relais efficace pour l'organisation de cette grande réunion annuelle auprès de la mairie de Toulon. Il y a ajouté une dimension supplémentaire en proposant cette exposition de matériels militaires sur le parvis du Centre des congrès et qui a rencontré un vif succès. Notre fédération le remercie et lui adresse ses félicitations ainsi qu'aux membres de son groupement qui ont aidé tout au long de ce congrès, notamment en accueillant et informant les congressistes à leur arrivée en gare.



Réception par Mme Josée Massi, maire de Toulon

Le mercredi 25 juin, le conseil d'administration de la FNAM a été reçu par Mme Josée Massi, maire de Toulon, dans les salons de l'hôtel de ville. À cette occasion, elle a notamment déclaré : *Je suis heureuse et fière de vous souhaiter la bienvenue à Toulon à l'occasion du 91^e Congrès de la Fédération Nationale André-Maginot. C'est un honneur pour notre ville d'accueillir ce rendez-vous national important. (...)*

Toulon partage pleinement les valeurs qui vous rassemblent ici : la mémoire, la transmission, la solidarité intergénérationnelle et le soutien aux anciens combattants (...)

En tant que Maire, j'accorde une attention toute particulière à l'enfance et à l'éducation, car je suis convaincue que le devoir de mémoire commence très tôt. Il s'inscrit dans les récits et les valeurs que l'on transmet, dès le plus jeune âge. (...) Vous êtes des dizaines de milliers à œuvrer dans toute la France pour que la mémoire de nos anciens combattants reste vivante, que leur engagement continue d'inspirer, et que les valeurs républicaines soient transmises aux plus jeunes. (...)

J'ai ainsi le plaisir de vous remettre une tape de bouche de la Ville de Toulon, ainsi qu'un exemplaire du livre « Les héritiers du temps ».



© JM Guastavino

Mot de bienvenue de M. Guy Le Berre, adjoint à la maire de Toulon

Extraits



Je suis très heureux d'accueillir au nom de Josée Massi, maire de Toulon le 91^e congrès de la FNAM. (...)

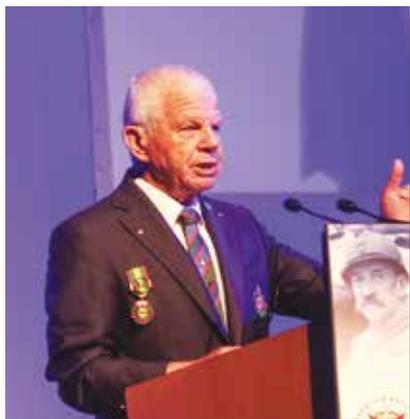
Accueillir votre congrès, c'est faire vivre ce lien entre ceux qui ont servi la France, ceux qui les soutiennent aujourd'hui et les générations qui vont prendre le relais. (...)

La dynamique est donc de circonstance et cela se remarque avec les nombreuses cérémonies nationales auxquelles s'associent les commémorations associatives. (...)

La fédération n'a cessé d'évoluer avec le temps comme le démontre son champ d'actions qui s'étend aux actions sociales plus globales comme la contribution à la recherche médicale et aux aides individuelles et collectives. (...)

Aujourd'hui 26 juin 2025 résonne dans ce congrès un nom, celui d'André Maginot un homme d'audace à l'esprit imaginatif de générosité ayant adapté la fédération au monde d'aujourd'hui. Je vous souhaite de bien travailler et donner à ce congrès national le plus beau retentissement combattant qui soit pour les générations futures.

Ouverture par le général (2s) René Peter, président fédéral de la FNAM



Extraits

Bonjour et bienvenue à Toulon pour ce 91^e congrès et merci d'être présents aussi nombreux. (...) [...] ce congrès, que je déclare officiellement

ouvert, sera une nouvelle fois l'occasion de recevoir Mme Patricia Mirallès, la ministre déléguée aux anciens combattants et à la mémoire.

Elle nous rejoindra vers 11 heures avec la directrice générale de l'ONaCVG, Mme Marie-Christine Verdier-Jouclas. Les deux s'exprimeront et je signerai avec Mme Verdier-Jouclas, une convention liant la FNAM à l'ONaCVG.

(...)

[...] je voudrais évoquer [...] les grands projets auxquels nous participons et qui témoignent de notre dynamisme et de la poursuite de nos engagements : solidarité, mémoire et engagement envers les jeunes [...].

La FNAM est représentée dans les conseils d'administration

- de l'ONaVG et de la COPER [...];
- du Fonds de dotation du Bleu et [...];
- d'Un Avenir Ensemble ;
- de la Fondation pour la Mémoire de la guerre d'Algérie ;
- au G12.

Nous sommes toujours très engagés pour

l'accompagnement des jeunes dans leur parcours citoyen [...]. Sans oublier le volet mémoire et la solidarité [...]. Nous défendons toujours les intérêts et les droits de nos adhérents [...]. (...)

Nous avons organisé, comme je m'y étais engagé, deux réunions régionales.

Nous sommes aussi tournés vers l'avenir en ayant intégré le collège des membres Fondateurs de la Fondation de l'armée de Terre. (...)

Je rappelle notre soutien très important au Village des Blessés de Fontainebleau et l'achat d'une résidence ATHOS en cours.

Un groupe de travail, piloté par Patrick Remm, travaille sur un plan d'actions de la FNAM. Les grandes lignes sont définies et on va les approfondir en conseil d'administration. J'envisage de solliciter certains d'entre vous pour le valider après critique à l'automne.

Ce plan d'actions porte sur l'avenir de la FNAM, de son organisation, mais également sur celui du monde combattant et des nouvelles problématiques, compte tenu des évolutions sociétales. (...)

Je remercie vivement pour leur engagement tous les administrateurs [...], [...] qui s'investissent bénévolement au profit de la Fédération.

Merci de votre écoute et je cède la parole à Brigitte Raine qui, en plus de l'organisation générale du congrès, a eu l'excellente idée de prélever la Flamme à l'Arc de triomphe et nous permet ainsi de l'allumer ce soir au monument aux Morts de Toulon, ce qui est exceptionnel.

Merci et bravo Brigitte !

Rapport moral de Mme Brigitte Raine, secrétaire générale



Extraits

Ce congrès est bien plus qu'une rencontre, c'est un temps de recueillement, de fraternité et de transmission. (...)

Rendons hommage avec gratitude à nos adhérents et amis [...] disparus depuis

notre congrès au Puy du Fou ainsi qu'à nos militaires et agents des services d'ordre et de sécurité tombés dans l'exercice de leurs fonctions au cours de l'année écoulée.

La Fédération a été durement marquée par [plusieurs] décès : Robert Hugon, vice-président et président de la commission Solidarité ; [...] Henri Schwindt, président délégué et président de la commission de la Mémoire et du civisme ; Jean-François Picheral, administrateur, secrétaire national et membre de la commission de la défense des droits ; du général (2S) Jean-Claude Coullon, administrateur de 2004 à 2008 [et] Maurice Gambert [...]. Comme vous le savez, Maurice a été un membre dévoué et respecté au sein du monde combattant, occupant les postes d'administrateur, de secrétaire général puis pendant 14 ans, de président fédéral de la FNAM. (...)

Je vous remercie d'être aussi nombreux [...]. 167 groupements sont présents ou représentés : 105 présidents(es), 62 représentants(es) et 78 porte-drapeaux. (...)

Durant l'année 2024, le Conseil

d'Administration s'est réuni quatre fois et le Bureau [...] six fois. (...) La fédération a assuré, tout au long de l'année, sa mission de représentation auprès des autorités civiles et militaires, affirmant ainsi sa légitimité et sa mission de mémoire et de solidarité. (...) Un grand merci à Sébastien et Jean-Claude, porte-drapeaux de la FNAM, pour leur disponibilité. J'associe à ces remerciements tous les porte-drapeaux de vos groupements respectifs. (...)

La FNAM s'est également engagée dans plusieurs mécénats et partenariats, notamment : l'État - L'Armée de Terre, « La Mission du groupement d'intérêt public (GIP) », L'association pour le Développement des Œuvres d'entraide dans l'armée (ADO), le Bleu de France, l'Institut National des Invalides, l'association « La Flamme sous l'Arc de triomphe, Flamme de la nation », l'Éducation nationale avec « CANOPÉ », le parcours historique de la bataille de Dien Bien Phu, l'Association des Amis et Anciens de l'École de Guerre-Terre – École militaire, la Fondation Charles de Gaulle et l'Institut de Gestion sociale des Armées (Igesa). (...) Au terme de cette année d'engagements et d'actions, fidèle à sa vocation première, la FNAM demeure un vecteur essentiel de solidarité, un gardien vigilant de la mémoire collective et un acteur engagé dans la promotion de l'esprit républicain.

Nous poursuivons également notre engagement en faveur des causes sociétales, de l'aide aux blessés, du soutien aux musées et aux hôpitaux civils et militaires.

Je vous remercie pour votre écoute.

Rapport de gestion de M. Pascal Boes, trésorier général

Extraits

Le bilan

Actif

L'actif net total s'élève à 46 968 885 €, en progression de 7 221 598 €.

Le total des immobilisations réalisées en 2024 s'élève à 304 263 €. Il s'agit notamment de travaux de rénovation au siège pour 89 539 €, et à l'EHPAD pour 182 626 €.

Le total des valeurs mobilières de placement s'élève à 37 841 823 € (en progression de 7 143 910 €).

Les titres immobilisés (6 722 780 actions de la Française des Jeux) représentent un montant de 5 405 518 €.

Les disponibilités (compte courant et compte d'épargne) s'élèvent au 31 décembre 2024 à 811 542€.



Passif

Les fonds associatifs de la FNAM s'élèvent à 42 516 145 € comprenant le résultat de 2024.

Le compte de résultat

Avec un total des recettes de 14 251 452 € et un total de dépenses de 8 225 686 €, le compte de résultat de l'exercice 2024 présente un excédent de 6 025 765 €.

Recettes

La plus grande partie est constituée par les dividendes de la Française des Jeux. Les dividendes perçus en 2024 représentent un montant de 11 966 548,40 €.

Dépenses

Les subventions et aides versées par la FNAM s'élèvent à 1 913 808 €.

Les dépenses salariales se montent à 786 716 €, dont 519 039 € pour les salaires et 267 677 € pour les charges sociales.

Les dettes fiscales et sociales représentent 2 133 840 €, dont 1 892 175 € au titre de l'impôt sur les revenus patrimoniaux.

Rapport de la commission de contrôle par M. Didier Rouquié



La vérification de la régularité des comptes de la FNAM qui, au sens de la loi, est « la garantie pour l'assemblée générale de la conformité des comptes aux règles et aux procédures comptables », a porté sur les suites données aux observations formulées lors du précédent congrès. Du fait d'une meilleure communication des informations financières entre la FNAM et l'ARAM (Maison de retraite de Neuvy sur Barangeon) des améliorations significatives ont été obtenues tant en ce qui concerne le contenu de la demande de la subvention de l'ARAM (Maison de retraite de Neuvy sur Barangeon) à la FNAM, que de celui du compte-rendu de l'utilisation des fonds alloués. La CCC relève

toutefois que des améliorations doivent être recherchées par l'ARAM visant à obtenir du cabinet d'expertise-comptable « RYDHGE conseil » une meilleure adéquation à l'EHPAD de son applicatif informatique métier.

Ces observations étant ainsi formulées, la CCC propose à la présente assemblée générale réunie en congrès d'approuver les comptes clos 2024 de la Fédération Nationale André-Maginot.



Résolutions adoptées à l'assemblée générale

L'assemblée générale de la Fédération nationale André-Maginot approuve le rapport moral et d'activités 2024, présenté par la secrétaire générale.

Elle approuve la modification de l'article 3 des statuts concernant les membres actifs, avec la dénomination suivante : « les groupements affiliés personnes morales réunissant les ressortissants de l'ONaCVG qui bénéficient de la retraite mutualiste du combattant servie par les mutuelles épargnes retraite ».

Les présidentes et présidents des différentes commissions de la FNAM ont également présenté leur rapport annuel sur place ou en vidéo.



Mesure 1

Prescription de quatre ans à assouplir, lors des demandes d'allocations formulées auprès des Fonds de prévoyance militaire et de l'aéronautique

Au cours des dernières années, bon nombre de demandes d'allocations auprès de l'Établissement Public des Fonds de Prévoyance (EPFP) Militaire et de l'Aéronautique par des militaires, blessés à l'occasion de leurs services, ont été rejetées pour des raisons de dépassement du délai de quatre ans.

Très souvent ce délai de quatre ans est dépassé faute d'information des droits aux intéressés et, dans ce cas, l'article 1 de la loi n° 68-1250 du 31 décembre 1968 est systématiquement mis en application par l'EPFP pour rejeter la demande.

Toutefois, l'article 3 de cette loi précise que : « la prescription ne court ni contre le créancier qui ne peut agir par lui-même, pour cause de force majeure, ni contre celui ignorant l'existence de sa créance ou de la créance qu'il représente légalement. »

Étant rappelé que cet établissement public est placé sous la tutelle du ministre des Armées et des Anciens Combattants et qu'il dispose d'une très grande disponibilité financière car les fonds sont principalement constitués par les prélèvements obligatoires sur la solde de chaque militaire en activité et de chaque réserviste durant ses périodes de réserve ainsi que par le produit des placements financiers accumulés au fil des décennies.

La FNAM demande :

- Que l'article 3 soit appliqué avec bienveillance à toute demande ayant dépassé le délai de quatre ans par l'intéressé ignorant ses droits ;
- Un assouplissement dans l'application du délai de quatre ans, pour les militaires blessés ou tués au cours d'opérations ou missions extérieures ;
- Une information systématiquement divulguée à tous les militaires et réservistes en activité.

Mesure 2

Défense du pouvoir d'achat des pensions militaires d'invalidité (PMI)

Compte tenu de l'augmentation de l'inflation et du coût de la vie, l'écart se creuse entre l'évolution de la valeur du point et celle de l'indice des prix. La perte du pouvoir d'achat depuis 2010 est de plus en plus grande.

La FNAM demande :

- Que soit mis en place un système qui permette de corriger la perte du pouvoir d'achat des PMI et tout particulièrement pour les pensionnés dont la PMI constitue une part significative de leurs revenus, en particulier les grands invalides et grands mutilés.

Mesure 3

Orphelins de guerre – Pupilles de la Nation résultants de la Seconde Guerre mondiale

Il y a plus de 100 ans, la loi du 27 juillet 1917 créait le statut de Pupille de la Nation. Afin de traiter sur un pied d'égalité tous les Orphelins de guerre des Morts pour la France, pupilles de la Nation, civils et militaires de la Seconde Guerre mondiale,

La FNAM demande :

- Qu'une reconnaissance spécifique, assortie d'une allocation équitable pour tous les orphelins de guerre, leur soit accordée.

Mesure 4

Information des détenteurs d'une PMI sur leur succession

L'Article 775 bis du code général des impôts (CGI) stipule que : « Sont déductibles de l'actif successoral les rentes et indemnités versées ou dues au défunt en réparation de dommages corporels liés à un accident ou à une maladie contractée par le fait ou à l'occasion du service. » Les pensions militaires d'invalidité (PMI) rentrent dans ce dispositif. Cette disposition est méconnue à la fois des pensionnés et des notaires. La reconstitution des sommes perçues et l'acceptation du processus par les services fiscaux posent parfois des difficultés.

La FNAM demande :

- Qu'une circulaire interne au ministère des Finances rappelle et uniformise les procédures auprès des centres de paiement des pensions et des services fiscaux enregistrant les frais de succession ;
- Que le Service des pensions et des risques professionnels de La Rochelle puisse délivrer une attestation décrivant l'évolution de la pension en nombre de points ;
- Qu'une information soit faite aux directeurs départementaux de l'ONaCVG.

Mesure 5

Délai d'attente excessif d'une expertise médicale pour évaluer le niveau du taux de PMI

Les délais de traitement pour obtenir des rendez-vous d'expertise médicale afin d'obtenir l'évaluation du taux de pension militaire d'invalidité sont extrêmement longs. En effet il a été constaté des délais d'attentes excessifs pour subir une expertise concernant une aggravation de la maladie ou blessure du pensionné. *C'est le cas de l'adjudant Cyril Pefaure, chef de groupe au 1^{er} RPIMa de Bayonne, qui a dû attendre plus d'un an pour avoir une expertise concernant une aggravation de son état de santé.*

La FNAM demande

- De réduire les délais de prise en compte des expertises à effectuer lors des blessures d'une victime de guerre ou de l'aggravation de son état.

Intervention de M. Patrick Remm, vice-président fédéral et président du Bleuet de France



Le Bleuet de France, une œuvre centenaire d'intérêt national portée par la FNAM

Symbole né dans les tranchées de la Première Guerre mondiale, le Bleuet de France incarne, depuis plus d'un siècle, les valeurs de mémoire, de solidarité et de reconnaissance envers celles et ceux qui ont servi la Nation. Aujourd'hui, dans un contexte marqué par l'effacement des repères et l'éclatement de la mémoire collective, il doit se réinventer pour continuer

à soutenir les blessés, les veuves, les orphelins, les pupilles et les victimes du terrorisme.

C'est dans cet esprit que Mme Patricia Mirallès, ministre déléguée auprès du ministre des Armées, a souhaité doter le Bleuet d'une identité sonore forte. Ne pouvant être financé par l'État, ce projet artistique et mémoriel a été confié à la FNAM, partenaire historique du monde combattant.

Créée par Michael Boumendil, pionnier mondial de l'identité sonore, cette œuvre originale intitulée *Le Souffle du Bleuet* a été acquise par la FNAM avec l'ensemble des droits. Il ne s'agit pas d'un simple habillage musical, mais bien d'une signature émotionnelle et mémorielle, destinée à renforcer l'image et la portée de notre emblème national de solidarité.

En offrant au Bleuet cette empreinte sonore inédite, la FNAM réaffirme son engagement au service de la mémoire et de la solidarité, pleinement en phase avec les enjeux contemporains de mobilisation citoyenne.

Le 14 juillet dernier, à l'occasion de la Fête nationale, cette musique a été révélée au public lors d'un final émouvant sur la Scène Bleuet, organisée sous l'égide de la ministre. Des jeunes volontaires issus de divers centres EPIDE, ont été réunis pour incarner les valeurs de transmission entre générations. L'interprétation, par la musique des troupes de marine et les chœurs de l'armée française de l'hymne *Le souffle du Bleuet* a marqué les esprits et ouvert une nouvelle ère dans la communication du Bleuet.

Nous espérons qu'un décret présidentiel permettra de jouer cet hymne lors de chaque cérémonie nationale.

Le président fédéral a signé devant la ministre l'acte de financement officiel de l'hymne du Bleuet (*Souffle du Bleuet*).



La secrétaire générale a signé avec le compositeur Michaël Boumendil l'acte de propriété et des droits de diffusion en faveur de la FNAM.

Signature de la convention entre l'ONaCVG et la FNAM et allocution de Mme Marie-Christine Verdier-Jouclas, directrice générale de l'ONaCVG

Extraits

(...) Cette année, comme annoncé l'an dernier au Puy du Fou, nous franchissons une nouvelle étape dans le cadre de ce travail commun. En effet, [...] le général Peter et moi allons signer une convention de partenariat entre l'Office et la FNAM visant à :

- Renforcer notre inter-connaissance et nos liens sur les territoires entre les services départementaux et les groupements Maginot, nos maillages locaux respectifs. Car certains se connaissent déjà, d'autres moins ; certains travaillent déjà ensemble, d'autres moins. Mais tous les services départementaux de l'ONaCVG et tous les groupements que vous représentez ici, portez en vous cette force, [...]. Notre devoir est de se donner les moyens, de vous donner les moyens, de consolider, voire d'intensifier notre travail commun à votre échelle, [...] celle au contact avec nos ressortissants.

- Dans le cadre de la solidarité, nous rechercherons la complémentarité de nos actions, en identifiant et orientant davantage les uns vers les autres des ressortissants dans le besoin, pour ainsi démultiplier l'effet des aides de solidarité.

- Enfin, la mémoire, la transmission, pour qu'hier soit toujours évoqué, étudié, conscientisé et devienne pour tous, jeunes et moins jeunes, une clé de lecture de notre actualité. (...) Aussi, l'Office va ouvrir les jurys départementaux et nationaux du concours Petits Artistes de la Mémoire aux présidents



de groupement. Nous associerons également des représentants de la FNAM à des colloques, des expositions et des manifestations organisées par nos référents régionaux mémoire [...] et dans le cadre de la programmation scientifique et culturelle des Hauts lieux de la mémoire nationale que l'établissement gère. Enfin, l'Office présentera à la commission nationale de la FNAM, [...] des outils pédagogiques ainsi que des projets mémoriels à portée nationale en lien avec la valorisation des nécropoles et la transmission de la mémoire combattante.(...)

Merci aux membres de la fédération, à ceux des groupements, merci aux porte-drapeaux, essentiels pour faire vivre la mémoire, merci aux collecteurs pour le Bleuets de France qui dans l'ombre œuvrent pour ceux qui restent, merci à toutes celles et ceux qui travaillent en coulisse, votre contribution est inestimable !!! (...)

Allocution Mme Patricia Mirallès, ministre déléguée auprès du ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants

Extraits

Je suis très heureuse d'être parmi vous ce matin, et plus encore de participer à la première matinée de votre congrès qui n'est pas, pour moi, un simple rendez-vous calendaire ou statutaire. (...)

Car, plus que jamais, les valeurs portées par le monde combattant – solidarité, fraternité, cohésion, mais aussi combativité, endurance et résilience – sont d'une actualité brûlante. (...)

Oui, nous le savons, l'histoire ne repasse pas les plats, mais elle laisse parfois sur la table des avertissements que seuls les esprits lucides savent lire. L'histoire, non contente de n'être pas finie, n'est pas muette. (...)

Sous la conduite exigeante et inspirée de son président, le général Peter, de son président délégué Christian Piquet, de sa secrétaire générale Brigitte Raine, et de l'ensemble de son conseil d'administration, la FNAM a choisi de prendre la mémoire à bras-le-corps.

Elle a renforcé le rôle de transmission qui est le sien, en particulier à travers l'action remarquable de la commission Mémoire et Jeunesse, que je tiens à saluer.

Dans le cadre du cycle de commémoration des 80 ans des Débarquements et de la Libération, cette commission a su devenir un partenaire indispensable, exigeant et lucide, soucieux du fond autant que de la forme. Grâce à

vous, plusieurs milliers de projets pédagogiques ont vu le jour dans les territoires.

Grâce à vous, des milliers de jeunes Français ont pu vivre l'histoire comme une aventure humaine, comme un combat pour des valeurs plutôt que comme un devoir scolaire et théorique. (...)

Mais la mémoire seule ne suffit jamais pour donner du sens à l'engagement civique ou démocratique. (...) C'est pourquoi je veux saluer avec force l'autre pilier du travail de la FNAM : son engagement dans la recherche historique. (...)

Votre Fédération l'a bien compris : elle a soutenu un colloque majeur à l'université de Strasbourg, elle accompagne des recherches sur l'histoire du service de santé des armées, et elle s'engage avec détermination dans un ambitieux projet de Groupement d'Intérêt Scientifique, consacré à l'histoire des conflits contemporains – des guerres mondiales aux OPEX et dont, je le dis devant vous et



avec conviction, il faut qu'il s'appelle André Maginot ! (...)

C'est là le cœur de mon engagement : veiller à la reconnaissance pleine et entière de ceux qui ont enduré pour la France et qui la servent encore.

Je voudrais évoquer l'accompagnement des blessés auquel vous apportez une aide précieuse, exigeante, mais toujours tournée vers le bien commun. (...) Je veux saluer ici le général Peter et Patrick Remm qui, défendant une vision, celle d'un paritarisme réel qui sert le monde combattant tout entier, ont engagé votre fédération dans un soutien essentiel pour le bien-être et la réhabilitation psychosociale de nos blessés psychiques. (...)

Depuis son lancement en 2023, près de deux tiers des mesures ont été mises en œuvres ou sont d'ores et déjà engagées. Ce n'est pas rien. J'ai récemment réuni les acteurs de la mise en œuvre du plan blessés à l'occasion d'un comité de suivi. J'ai ainsi pu leur partager ma volonté pour la suite des travaux.

D'abord, travailler sur l'employabilité des militaires blessés. C'est fondamental. Ensuite, travailler sur la formation et l'information. Beaucoup d'actions ont été menées. Beaucoup d'outils existent. Mais ils restent encore trop souvent méconnus ou mal identifiés. Et, bien sûr, continuer d'améliorer la prise en charge globale de nos soldats blessés. Parce qu'il nous faut penser l'avenir avec lucidité. (...)

C'est là tout le sens du Bleuet de France. Grâce à votre engagement, à votre présence constante, vous avez donné une signature sonore au Bleuet, que la France entière va bientôt découvrir. Vous avez permis au Bleuet d'atteindre la plénitude de ce qu'il n'a jamais

cessé d'être : une incarnation vivante de la solidarité nationale.

Par cette décision de financement, vous avez prouvé que l'âge de votre association n'est pas un obstacle à l'innovation, au changement, au renouvellement. Votre geste s'inscrit dans une compréhension fine et visionnaire des enjeux de notre temps, de l'état des lieux du monde combattant et de ses besoins.

Votre geste, à la fois audacieux et profondément symbolique, témoigne une nouvelle fois de cette lucidité qui est la vôtre, depuis votre création en 1888, depuis que Maginot a ensuite laissé son empreinte indélébile. Vous avez compris que pour rester vivante, la mémoire doit savoir se réinventer, se renouveler, se fonder à nouveau chaque jour, dans les cœurs et les esprits. (...)

Car quel meilleur ambassadeur pour le Bleuet que vous ? Qui mieux que le monde combattant peut en porter la voix et la flamme ?

Je sais pouvoir compter sur vous pour en assurer la promotion. Ensemble, nous saurons faire de son centenaire une nouvelle naissance.

Je suis sortie du gouvernement le 21 septembre et y suis revenu le 23 décembre. Pendant trois mois, je me suis attelée à rester proche de mes anciens combattants parce que je sais tout ce qu'on leur doit. Je suis revenue, très honorée d'avoir été élevée au poste de ministre délégué par le Président car il sait combien cette mission me tient à cœur, et j'espère que nous pourrons la mener jusqu'au bout.

Sachez que si je devais à nouveau vous quitter, ce ne serait ni par ambition ni par manque de courage ou d'engagement.

Vive la FNAM.

Cérémonie



Le congrès en images



91^e congrès à Toulon

